Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ

DIRECTION GENERALE DE LA COHESION SOCIALE

RAPPORT RELATIF AUX AGREMENTS DES CONVENTIONS ET ACCORDS APPLICABLES AUX SALARIES DES ETABLISSEMENTS SOCIAUX ET MEDICO-SOCIAUX PRIVES A BUT NON LUCRATIF POUR 2020 ET AUX ORIENTATIONS EN MATIERE D'AGREMENT DES ACCORDS ET D'EVOLUTION DE LA MASSE SALARIALE POUR 2021

(Article L. 314-6 du code de l'action sociale et des familles)

Table des matières

sommaire....2
préambule....3
1/ L'activité de la commission nationale d'agrément en 2020....5
1.1 les accords nationaux....5
1.2 les accords locaux....8
1.3 actualites de l'agrément....9
1.3.1 l'agrément durant la crise sanitaire liée au covid 19....9
1.3.2. les accords relatifs à la mise en place de primes exceptionnelles : prime exceptionnelle de pouvoir d'achat et prime covid....10
1.3.3 les accords relatifs à la qualité de vie au travail....11
1.3.4 les accords relatifs à la transposition de la mesure socle du ségur de la santé....12
1.3.5 les accords relatifs au télétravail et à la mobilité durable....12
2/ Les perspectives en matière d'agrément pour l'année 2021....14
2.1 poursuite du developpement du recours a la procedure dematerialisee....14
2.2 perspectives de l'activite d'agrement pour 2021....14
2.3 une volonte de reformer la procedure d'agrement toujours d'actualite....15
3/ Eléments sur la masse salariale et sur l'evolution de l'emploi....16
4/ Evolution de la masse salariale pour l'annee 2021....19
ANNEXES....21

PREAMBULE

Le secteur social et médico-social privé à but non lucratif se compose des personnes morales de droit privé gestionnaires des établissements et services sociaux et médico-sociaux mentionnés à l'article L.312-1 du code de l'action sociale et des familles. Celles-ci accomplissent des missions d'intérêt général et d'utilité sociale décrites à l'article L.311-1 du même code auprès d'enfants ou d'adultes malades, inadaptés, handicapés ou en difficulté sociale et de personnes âgées.

Ces établissements et services sociaux et médico-sociaux mobilisent, pour leur fonctionnement, des financements publics justifiant une autorisation des dépenses par l'autorité de tarification et un contrôle de l'Etat.

Les articles L.314-6 et R.314-197 à R.314-200 du code de l'action sociale et des familles (CASF) prévoient et organisent la procédure d'agrément ministériel. L'article L.314-6 du CASF précise, notamment, que les conventions collectives, conventions d'entreprise ou d'établissement applicables au personnel des établissements et services sociaux et médico-sociaux privés à but non lucratif doivent, pour prendre effet et s'imposer aux autorités de tarification, être agréées par le ministre compétent après avis de la commission nationale d'agrément où sont représentés les élus locaux. La procédure nationale d'agrément préalable des accords locaux des établissements sociaux et médico-sociaux (ESMS) ne s'applique pas dès lors que les ESMS sont signataires d'un CPOM mentionné au IV ter de l'article L.313-12 et à l'article L.313-12-2 du CASF. Cette disposition entraîne, par conséquent, la fin de l'opposabilité financière de ces accords aux autorités de tarification pour ces établissements et services sociaux et médico-sociaux.

Ces articles couvrent le champ social et médico-social suivant :

- FEHAP, convention de 1951 ;
- Croix-Rouge française ;
- NEXEM, convention de 1966 ;
- NEXEM, accords collectifs spécifiques applicables aux CHRS de juin 2010 ;
- UNISSS, convention de 1965 ;
- BAD, convention collective nationale de la branche de l'aide, de l'accompagnement, des soins et des services à domicile ;
- AXESS, la confédération qui regroupe pour le secteur social et médico-social : NEXEM, Croix-Rouge française et la FEHAP et Unicancer

A titre dérogatoire, le décret n° 2014-1287 du 23 octobre 2014 relatif aux exceptions à l'application du délai de deux mois de naissance des décisions implicites d'acceptation prévoit que les décisions prises en application de la procédure d'agrément des accords collectifs, définie aux articles L 314-6 et suivants du CASF, ne valent agrément tacite qu'au terme d'un délai fixé à quatre mois.

Le caractère non réglementaire de ces conventions et accords collectifs ainsi que des arrêtés ministériels d'agrément ou de non agrément qui sont des actes de tutelle, exclut toute compétence de la Commission nationale d'évaluation des normes (TA PARIS décision du 28 août 2015 n° 1503285).

Plusieurs arrêts de la Cour de cassation ont précisé le champ de l'agrément. Dans son arrêt du 16 mai 2007 (06-40345)**,** la Cour a confirmé que les engagements unilatéraux ou les accords collectifs ne pouvaient produire effet que s'ils étaient agréés par le ministre compétent. Au-delà de l'opposabilité aux autorités de tarification, c'est bien la légalité même de l'application des engagements unilatéraux et des accords collectifs qui est concernée par l'agrément ministériel.

La commission nationale d'agrément (CNA), présidée par un représentant du ministre chargé de l'action sociale, réunit[1] :

- un représentant du ministre chargé du travail ;
- un représentant du ministre chargé de la sécurité sociale ;
- un représentant du ministre chargé du budget ;
- un représentant du garde des sceaux, ministre de la justice ;
- un représentant du ministre chargé des collectivités territoriales ;
- trois présidents de conseil départemental désignés par l'Assemblée des départements de France ou leurs représentants.

Elle comprend également à titre consultatif :

- le directeur général de la caisse nationale d'assurance maladie ou son représentant ;
- le directeur de la caisse nationale d'allocations familiales ou son représentant ;
- le directeur de la caisse nationale d'assurance vieillesse ou son représentant ;
- le directeur de la caisse nationale de solidarité pour l'autonomie ou son représentant.

Le cas échéant, la CNA peut consulter tout expert qu'elle juge nécessaire d'entendre.

En application du décret n° 2006-672 du 8 juin 2006, relatif à la création, à la composition et au fonctionnement de commissions administratives à caractère consultatif, la CNA se réunit valablement si le quorum de cinq membres est atteint ou, à défaut et après convocation à une nouvelle séance, quel que soit le nombre de représentants.

[1] Article R.314-198 CASF

1/ L'ACTIVITE DE LA COMMISSION NATIONALE D'AGREMENT EN 2020

En 2020, la commission nationale d'agrément (CNA) s'est réunie à 11 reprises.

Au total, 552 textes ont été instruits dans le cadre de la procédure d'agrément :

- 238 textes ont fait l'objet d'un passage en commission nationale d'agrément dont 21 accords nationaux et 217 accords locaux ;
- 314 accords locaux ont été agréés après une instruction simplifiée dans le cadre de la procédure du « silence vaut acceptation »[2].

Le nombre de textes instruits en 2020 a baissé par rapport à 2019 (1047 textes instruits cette année-là) mais par rapport à 2018, ce nombre est légèrement plus élevé (519 textes instruits en 2018). Le nombre de textes instruits en 2019 était plus important par rapport à 2020 notamment du fait de la mise en place des comités sociaux économiques que les textes conventionnels devaient prévoir avant le 1er janvier 2020. La crise sanitaire liée au Covid 19 explique également cette baisse.

1.1 LES ACCORDS NATIONAUX

En 2020, la CNA a agréé 20 accords nationaux sur les 21 accords qui lui ont été soumis.

Un accord a fait l'objet d'un refus : l'avenant 11-43 du 26 février 2020 relatif à la révision des emplois et rémunérations du Titre III de la Convention Collective de la Branche de l'Aide à Domicile (BAD).

Les principaux accords nationaux portent sur :

- La complémentaire santé (UNISSS, CC66 et CHRS) :

Les accords nationaux relatifs à la complémentaire santé sont inscrits dans la réforme du dispositif « 100% santé » issue de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2019, qui garantit un accès sans reste à charge à certains équipements d'optique, d'aides auditives et de soins prothétiques dentaires et modifie le cahier des charges des contrats dits « responsables ».

Parmi les dispositions principales de la réforme, il est prévu l'intégration du nouveau panier dans les obligations au titre du contrat responsable afin de garantir un accès sans reste à charge sur ces équipements.

- Les mesures salariales :

  - Revalorisation de la valeur du point (BAD, UNISSS)
  - Revalorisation de l'indemnité de sujétion spéciale (CC66, Accords CHRS)

[2] Par mesure de simplification, et sauf nécessité d'entrée en vigueur rapide, les accords sans impact financier ne font pas l'objet d'un passage en CNA.

- Majoration de la Bonification de Technicité Individuelle pour les aides-soignants et les auxiliaires de puériculture (Croix Rouge Française)
- Révision des emplois et rémunérations du Titre III (BAD)
- Attribution indemnité forfaitaire Ségur aux personnels des EHPAD (FEHAP, CC66, Croix Rouge Française)

➢ La formation professionnelle :

- Formation et développement des compétences (AXESS)
- Mise en place du dispositif de Pro-A (reconversion ou Promotion par l'Alternance) (Confédération ESSSMS, BAD)

➢ La prévoyance (UNISSS, CC66, CHRS Nexem)

➢ La mise en place de la Commission paritaire permanente de négociation et d'interprétation (CPPNI) (Axess)

➢ Le toilettage de la CC51 afin d'adapter les dispositions conventionnelles aux évolutions législatives et réglementaires (notamment la loi 2016-1088 du 8 août 2016 relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels et les ordonnances 2017-1386 et 2017-1387 du 22 septembre 2017).

➢ L'attribution de congés pour événements familiaux (Croix Rouge Française)

Dans le cadre fixé par le taux d'évolution de la masse salariale en 2020 (1,25 % pour la BASS et 2,7 % pour la BAD), le coût des accords nationaux agréés en 2020 est le suivant (hors allègements de charges) :

Coût 2020	dont Etat	dont Objectif Global des Dépenses	dont Conseils Départementaux	Autres caisses	Effet report 2020 sur 2021
154,41 M€ (1)	7,23 M€	49,86 M€	84,34 M€	12,98 M€	5,41 M€

Ce tableau ne comprend pas le coût exceptionnel de transposition de l'indemnité dite « Ségur de la Santé » versée aux personnels non-médicaux des EHPAD dans les CCN 51, CCN 66 et CC Croix Rouge Française.

(1) Ce coût relativement élevé correspond pour 55% à l'accord salarial (avenant n° 44) de la Branche Aide à Domicile (85,15 M€) et pour 38% à l'avenant revalorisant l'indemnité de sujétion spéciale dans la CCN 66 (58,25 M€)

Utilisation du taux d'évolution de la masse salariale pour l'année 2020

2020	CC 51	CRF	CHRS	UNISSS	CC 66	BAD
Taux d'évolution de la masse salariale	1,25%	1,25%	1,25%	1,25%	1,25%	2,70%
GVT	0, 54 %	0,53%	0,65%	0,70%	0,65%	0,20%
Effets reports 2019/2020	0,21%	0,02%	0,07%	0,00%	0,10%	0,00%
Coût des accords agréés en 2020	0,00%	0,65%	0,54%	0,44%	0,46%	2,09%
Solde de fin 2020	0,50%	0,05%	0,00%	0,11%	0,04%	0,41%

1.2 LES ACCORDS LOCAUX

En 2020, 494 accords locaux ont été agréés (contre 954 en 2019) :

- 180 accords locaux ont été agréés après avis de la commission nationale d'agrément sur 217 accords locaux examinés. 5 accords locaux refusés en CNA ont fait l'objet d'un recours gracieux et ont agréés au final ;

- 314 accords ont été agréés tacitement après une instruction simplifiée via la procédure du « silence vaut acceptation ».

Le taux d'avis défavorable de la CNA concernant les accords locaux est identique à l'année 2019. En effet, 17% des 217 accords locaux examinés en CNA en 2020 ont fait l'objet d'un avis défavorable (37 refus).

Le coût des accords locaux agréés en 2020 s'élève à 16 M€ (contre 16,6 M€ en 2019). Ce chiffre s'explique par l'agrément de nombreux accords relatifs à la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat.

La possibilité d'octroi de cette prime était conditionnée à la capacité des organismes gestionnaires d'assurer, pour l'ensemble de leurs salariés, la soutenabilité d'une telle mesure dans le cadre des crédits délégués l'année précédente. Une grande partie de la prime a été financée par des fonds propres ou dans le cadre d'économies réalisées par les gestionnaires. L'agrément de ces accords n'a donc pas eu d'impact financier sur les crédits alloués aux établissements et services du secteur social et médico-social non lucratif.

Pour rappel, ce bilan n'est pas représentatif de l'ensemble des accords collectifs et décisions unilatérales l'employeur visant au versement de la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat pris dans le secteur privé mais ne concerne que les accords et DUE du secteur non-lucratif examinés dans le cadre de la procédure d'agrément. En effet, les textes conventionnels pris par des établissements et services ayant conclu l'un des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM, mentionnés au IV ter de l'article L. 313-12 ou à l'article L. 313-12-2 du CASF) ne relèvent pas de la procédure d'agrément, en application de l'article L. 314-6 du CASF.

Les accords relatifs aux indemnités, primes et rémunération ont représenté 93 % du coût total des accords locaux agréés (14,9 M€). 70% de ce coût concerne le versement de la prime exceptionnelle en faveur du pouvoir d'achat (10,4 M€).

Le coût des accords relatifs au droit syndical ou au droit d'expression représente 2,5% du coût total des accords agréés (soit 411 000 euros). Le coût des accords relatifs à la négociation annuelle obligatoire représente quant à lui 1,5% du coût total des accords (soit 245 000 euros).

En 2020, au total, les thématiques des accords locaux instruits ont porté sur :

- Les indemnités, primes et rémunérations (30% des accords, dont 78% agréés et 22% refusés) ;
- L'aménagement du travail (durée, organisation du temps de travail) et CET (18% des accords, dont 98% agréés et 2% refusés) ;

- Le droit syndical, le droit d'expression, comités sociaux et économiques (CSE), IRP (13 % des accords, tous agréés) ;
- La négociation annuelle obligatoire sur les autres thématiques (9% des accords, dont 98% agréés et 2% refusés);
- L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes (8% des accords, dont 95% agréés et 5% refusés) ;
- Les congés et autorisations d'absences (7% des accords, tous refusés) ;
- La qualité de vie au travail (4% des accords, tous agréés) ;
- La prévoyance et la complémentaire santé (4% des accords, tous agréés) ;
- La formation professionnelle (2% des accords, tous agréés) ;
- La gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (2% des accords, tous agréés)
- Le contrat de génération, l'emploi des salariés âgés (1% des accords, tous agréés).
- Les accords de substitution (1% des accords, dont 80% agréés et 20% refusés) ;

1.3 ACTUALITES DE L'AGREMENT

1.3.1 L'agrément durant la crise sanitaire liée au COVID 19

Dans le cadre de la crise sanitaire, l'ordonnance n°2020-306 du 25 mars 2020 modifiée relative à la prorogation des délais échus pendant la période d'urgence sanitaire et à l'adaptation des procédures pendant cette même période, a suspendu les délais de l'agrément tacite des accords collectifs pendant la période comprise entre le 12 mars et le 23 juin 2020 inclus.

Ainsi, pour les demandes adressées avant le 12 mars mais qui devaient être agréées tacitement pendant la période d'urgence sanitaire ont fait l'objet d'une suspension de délai 24 juin, date à laquelle les délais ont de nouveau continué à courir : par exemple, pour un accord déposé depuis un mois au 12 mars, les délais se sont réenclenchés à compter du 24 juin pour le délai restant, soit trois mois.

Pour les demandes adressées après le 12 mars et pendant la période comprise entre le 12 mars et le 23 juin 2020, le point de départ du délai de 4 mois a été effectivement le 24 juin. Le « Silence Vaut Acceptation » est intervenu donc le 24 octobre 2020.

Durant cette période de crise sanitaire, 126 accords ont été déposés : 8 accords sont passés en CNA (après la période, 3 ont été agréés et 5 ont été refusés) 118 accords ont été agréés tacitement le 24 octobre 2020.

Par ailleurs, l'ordonnance n° 2020-428 du 15 avril 2020 portant diverses dispositions sociales pour faire face à l'épidémie de covid-19 autorise dans son article 5, pendant la période d'urgence sanitaire et par dérogation à l'article L. 314-6 du code de l'action sociale et des familles, que :

« Les conventions collectives de travail et conventions d'entreprise ou d'établissement applicables aux salariés des établissements et services sociaux et médico-sociaux à but non lucratif, dont l'objet est exclusivement de préciser les conditions d'organisation et de fonctionnement de l'établissement ou du service pour la durée de l'état d'urgence, prennent effet après agrément du ministre chargé de la santé et du ministre chargé de l'action sociale, l'avis de la commission nationale d'agrément étant réputé rendu ».

Ainsi, par arrêté du 25 mai 2020, ont été agréés directement par le ministre des solidarités et de la santé 10 accords locaux portant sur les mesures de gestion de la crise Covid 19, sur l'adaptation de l'organisation du travail en période de crise et à l'aménagement des congés payés, ainsi qu'au paiement d'heures supplémentaires et à l'octroi d'un repos compensatoire.

1.3.2. Les accords relatifs à la mise en place de primes exceptionnelles : prime exceptionnelle de pouvoir d'achat et prime COVID

Le dispositif de prime exceptionnelle de pouvoir d'achat, initialement prévu par la loi du 24 décembre 2018 portant mesures d'urgence économiques et sociales a été reconduit par l'article 7 de la loi n° 2019-1446 du 24 décembre 2019 de financement de la sécurité sociale.

Ce dispositif prévoit la possibilité pour les employeurs de verser à leurs salariés (dont la rémunération est inférieure à 3 SMIC) une prime exceptionnelle de pouvoir d'achat exonérée fiscalement et socialement pour employeurs et salariés (impôt sur le revenu et cotisations sociales ou contributions). Le montant de la prime, le plafond et les modulations éventuelles font l'objet d'un accord d'entreprise, de groupe ou d'une décision unilatérale de l'employeur.

Pour bénéficier de l'exonération liée à la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat, une condition supplémentaire a été ajoutée par la LFSS 2020. Les employeurs devaient obligatoirement mettre en œuvre, au moment du versement de la prime, un accord d'intéressement. Des dispenses ont néanmoins été prévues pour les associations et fondations reconnues d'utilité publique et d'intérêt général, incluant donc l'intégralité du secteur social et médico-social privé non lucratif.

Afin de reconnaitre particulièrement l'engagement des personnels fortement mobilisés pendant la crise sanitaire, ce dispositif a été adapté :

- **L'ordonnance n°2020-385 du 1er avril 2020** a ouvert la possibilité pour l'employeur de moduler le montant de la prime en fonction des conditions de travail liées à l'épidémie du Covid-19.
- **L'ordonnance n°2020-460 du 22 avril 2020** a ouvert la possibilité aux associations et fondations de verser cette prime pour un montant pouvant aller jusqu'à 2 000 euros, sans condition d'accord d'intéressement.
- Le délai de versement initialement fixé au 20 juin, puis au 31 août, a été allongé jusqu'au 31 décembre 2020 par **l'article 3 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020** de finances rectificative pour 2020.

Parallèlement, afin de reconnaitre l'engagement des professionnels du secteur social et médico-social dans la lutte contre l'épidémie liée au Covid-19 et dans la prise en charge des populations fragiles,

l'article 11 de la loi n°2020-473 du 25 avril 2020[3] a ouvert la possibilité aux employeurs de verser une prime exceptionnelle défiscalisée et exonérée de toutes cotisations sociales. Dans le secteur privé (non lucratif et commercial), un accord collectif ou une décision unilatérale devait être pris pour prévoir les modalités de versement de la prime aux salariés concernés. Contrairement au dispositif de prime exceptionnelle de pouvoir d'achat, l'article 11 de la loi précitée a dispensé les accords collectifs ou DUE de procédure d'agrément pour les ESMS privés non lucratifs relevant de l'article L314-6 du CASF.

Une compensation financière du versement de la prime assurée par l'Assurance maladie a été prévue pour les établissements et services médico-sociaux financés ou cofinancés par elle.

La mise en œuvre du dispositif de prime exceptionnelle de pouvoir d'achat a entrainé un surcroit de l'activité d'agrément mais dans une moindre mesure par rapport à l'année 2019. La baisse du nombre d'accords ou DUE relatifs au versement d'une prime exceptionnelle de pouvoir d'achat s'explique par l'existence du dispositif de prime Covid, applicable spécifiquement au secteur social et médico-social, dont les accords n'étaient pas soumis à l'agrément.

Au total, les services de la DGCS ont instruit 112 demandes d'agrément relatives au versement d'une prime exceptionnelle de pouvoir d'achat (contre 205 en 2019). 84 demandes ont reçu un avis favorable de la CNA et 23 un avis défavorable.

1.3.3 Les accords relatifs à la qualité de vie au travail

En 2020, les demandes d'agrément des accords à la qualité de vie au travail sont en légère baisse : 23 accords ont été agréés (dont 21 agréés après une instruction simplifiée dans le cadre de la procédure du « silence vaut acceptation ») contre 27 en 2019. Ce chiffre est à relativiser dans un contexte de crise sanitaire au cours de laquelle les équipes se sont consacrées à d'autres thématiques urgentes au vu de la situation (par exemple, la mise en place et la pérennisation du télétravail, cf. § 1-3-5).

La qualité de vie au travail reste une thématique portée par l'ensemble des acteurs du secteur.

Les accords relatifs à la QVT sont pris en application de l'article L.2242-17 du code du travail qui rend obligatoire la négociation sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et la qualité de vie au travail.

La mobilisation des partenaires sociaux sur l'amélioration de la qualité de vie au travail est primordiale. En effet, les profondes mutations dont a fait l'objet le secteur social et médico-social ces 15 dernières années ont aujourd'hui un impact sur la qualité de vie au travail (QVT) ressentie par les professionnels, ce qui peut avoir des répercussions sur la qualité de l'accompagnement proposé aux personnes accueillies et à leurs familles.

La qualité de vie au travail dans les établissements sociaux et médico-sociaux a été identifiée comme un levier de l'attractivité des métiers dans le rapport Grand âge et autonomie de Dominique Libault remis le 28 mars 2019 et dans le plan de mobilisation nationale en faveur de l'attractivité des métiers du grand âge de Myriam El Khomri, remis le 29 octobre 2019 à la ministre des solidarités et de la santé.

---

[3] loi n°2020-473 du 25 avril 2020[3] de finances rectificative pour 2020 (modifié par la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020

En effet, au regard de la très forte sinistralité dans le secteur, le rapport de Myriam El Khomri préconise, dans son axe 2 de « Donner une priorité forte à la réduction de la sinistralité et à l'amélioration de la qualité de vie au travail ». Le rapport insiste sur la nécessité de déployer des programmes volontaristes dans ces domaines, en se basant sur des expériences réussies et les bonnes pratiques existantes.

1.3.4 Les accords relatifs à la transposition de la mesure socle du Ségur de la santé

L'activité d'agrément a été marquée en fin d'année 2020 par l'instruction de plusieurs accords collectifs ou décisions unilatérales de l'employeur dans le cadre de la transposition d'une mesure du Ségur de la santé.

Une négociation nationale avec les acteurs du secteur sanitaire et médico-social a abouti à la signature d'un accord spécifique applicable à la fonction publique hospitalière le 13 juillet 2020. L'objet de cet accord est de rendre attractive la fonction publique hospitalière en revalorisant notamment les carrières et les rémunérations. Dans ce cadre, une revalorisation salariale (complément de traitement indiciaire dans la fonction publique, souvent transposée sous forme d'indemnité/prime dans le secteur privé) a été décidée, à hauteur de 183 € net mensuels pour l'ensemble des personnels non médicaux exerçant en établissement de santé et en EHPAD (90€ à compter du 1er septembre, 183 € à compter du 1er décembre).

La mesure a vocation à s'appliquer également dans les mêmes types d'établissements du secteur privé. A ce titre, l'ensemble des EHPAD du secteur privé non lucratif est donc concerné. Afin de mettre en place ce dispositif, les employeurs doivent prendre un accord collectif ou une décision unilatérale afin de transposer ce dispositif. Ce texte est soumis à la procédure d'agrément en application de l'article L.314-6 du CASF (à l'exception des établissements sous CPOM visés au même article). Les branches et entreprises nationales concernées (FEHAP, NEXEM et Croix-Rouge française) ont reçu une décision favorable à l'agrément de leur texte conventionnel.

Les employeurs locaux n'appliquant aucune des conventions collectives nationales devront également prendre un accord ou une décision unilatérale afin de transposer la mesure du Ségur et le soumettre à la procédure d'agrément le cas échéant.

1.3.5 Les accords relatifs au télétravail et à la mobilité durable

1.3.5.1 Télétravail

Parallèlement au télétravail exceptionnel et contraint, vécu par une grande partie des salariés du secteur social et médico-social, les partenaires sociaux ont négocié un accord interprofessionnel le 26 novembre 2020.
Les grands principes du télétravail ont été précisés dans cet accord, notamment le principe de volontariat des salariés, de réversibilité, le nécessaire équilibre avec le bon fonctionnement de chaque service, la prise en charge des frais professionnels issus du télétravail, ou encore la préservation de la santé et de la sécurité des télétravailleurs.

L’employeur a l’obligation de prévoir un remboursement des coûts engendrés par le télétravail et peut bénéficier dans ce cadre d‘une exonération totale de cotisations sociales.

1.3.5.2 Mobilité durable

La loi relative à la transition énergétique et la loi d’orientation des mobilités ont instauré la possibilité pour l’employeur de participer aux frais engagés par leurs salariés se déplaçant à vélo, vélo à assistance électrique ou en covoiturage entre leur résidence habituelle et leur lieu de travail sous la forme d’un forfait mobilité durable.

Dans le cas des trajets de rabattement vers ou à partir des arrêts de transport public, le forfait mobilité durable peut être cumulé avec la participation à l’abonnement de transport collectif ou de service public de location de vélo, prévue à l'article L. 3261-2 du code du travail, à condition que l’abonnement ne permette pas d'effectuer ces mêmes trajets dans leur intégralité.

L'article 3 de la loi de finances pour 2019 (loi n°2018-1317 du 28 décembre 2018) institue une prise en charge facultative par l'employeur, sous forme d'une indemnité forfaitaire, des frais engagés par les salariés dans le cadre de leur déplacement à vélo ou en covoiturage.

Le montant forfaitaire est fixé à 1 euro par trajet aller ou retour soit 2 euros pour un trajet aller/retour.

Cette indemnité est exonérée de charges sociales et fiscales de droit commun dans la limite de 400 euros nets par année civile, conformément aux dispositions légales en vigueur (application des articles 81, 19° ter-b du CGI et L 136-1-1, III-4-e du CSS).

2/ LES PERSPECTIVES EN MATIERE D'AGREMENT POUR L'ANNEE 2021

2.1 POURSUITE DU DEVELOPPEMENT DU RECOURS A LA PROCEDURE DEMATERIALISEE

Depuis le printemps 2018, la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) a mis en place un nouveau système d'information permettant de dématérialiser la procédure d'agrément des accords locaux et des décisions unilatérales des établissements et services sociaux et médico-sociaux du secteur privé non lucratif.

Ce système d'information, nommé SI DEMAT-AGREMENT, permet d'enregistrer la demande d'agrément une fois le dépôt de l'accord réalisé auprès des services du ministère chargé du travail.

Les organismes gestionnaires du secteur privé non lucratif peuvent ainsi déposer leur demande d'agrément de façon simplifiée via ce système d'information. La procédure d'agrément est ainsi intégralement dématérialisée, du dépôt de la demande à la notification de la décision

Cet outil simplifie les formalités administratives pour les organismes gestionnaires tout en renforçant l'efficience de l'instruction des dossiers pour l'administration.

En 2020, la réduction de la part de demandes d'agréments par la voie traditionnelle du papier se poursuit : 85% des accords locaux ont été transmis par voie dématérialisée (contre 83% en 2019).

2.2 PERSPECTIVES DE L'ACTIVITE D'AGREMENT POUR 2021

En 2021, l'activité de la commission nationale d'agrément devrait être moins importante, dans la mesure où le dispositif de prime exceptionnelle de pouvoir d'achat n'est pas reconduit.

Une activité importante est néanmoins prévisible dans le cadre de la transposition de la mesure de revalorisation salariale du Ségur de la santé dans le secteur privé non lucratif. En effet, la mise en place de la mesure socle nécessite un accord collectif ou une décision unilatérale. Les employeurs non adhérents à une des organisations d'employeurs ayant déjà mis en place l'indemnité Ségur, et qui n'appliquent pas de convention collective nationale devront alors prendre un texte afin de prévoir le versement de la mesure aux personnels non médicaux des EHPAD, et bénéficier de la compensation financière prévue de l'Assurance maladie.

L'impact financier induit par ces accords, compensé par des crédits d'assurance maladie, n'est pas intégré dans le taux d'évolution de la masse salariale pour 2021.

Au 1er janvier 2021, la DGCS recense 132 accords locaux reçus au dernier trimestre 2020 en attente d'instruction (4 en version papier et 128 en version dématérialisée).

2.3 UNE VOLONTE DE REFORMER LA PROCEDURE D'AGREMENT TOUJOURS D'ACTUALITE

Aujourd'hui, le contexte lié aux avancées en termes de réformes de la tarification et de la contractualisation pour les établissements, interroge sur les évolutions possibles de la procédure d'agrément ministériel. En effet, le dispositif actuel d'agrément se trouve questionné par la tarification forfaitaire et la généralisation d'une contractualisation pluriannuelle des moyens des établissements médico-sociaux.

Ainsi, dans une logique de simplification, la possibilité de supprimer cette procédure d'agrément ministériel est actuellement expertisée pour l'ensemble des conventions et accords collectifs. Par conséquent, la conférence salariale tenue chaque année ayant pour objet d'annoncer le taux annuel d'évolution de la masse salariale pourrait également être amenée à évoluer.

Cette mesure de simplification envisagée permettrait :

- De prendre en compte des logiques introduites par les réformes de tarification et de contractualisation ;

- D'élargir la liberté de négociation collective des partenaires sociaux et de favoriser les échanges avec les financeurs préalablement à la signature de l'accord. Sur ce point, la procédure d'agrément des accords constitue une dérogation au principe de cette liberté de négociation qui ne se retrouve pas dans d'autres secteurs, cette exception s'expliquant par la nécessité de partager l'impact financier entre partenaires sociaux et financeurs : une suppression de l'agrément préalable supposera une prise en compte des incidences financières des accords d'entreprises conclus par les partenaires sociaux de façon anticipée lors du dialogue de gestion entre les employeurs et les autorités de tarification.

3/ ELEMENTS SUR LA MASSE SALARIALE ET SUR L'EVOLUTION DE L'EMPLOI

Dans le contexte du déploiement de la Déclaration Sociale Nominative (DSN), processus déclaratif obligatoire auprès des organismes de recouvrement pour le secteur privé depuis le 1er janvier 2017, la DGCS s'est dotée d'un nouvel outil, dénommé RAMSES, prenant en compte la DSN, et permettant d'assurer le suivi des effectifs et de la masse salariale des établissements sociaux et médico-sociaux.

La création de cet outil RAMSES a été acté par l'arrêté du 6 décembre 2019, qui autorise le traitement automatisé de données à caractère personnel issues de la DSN. Ces exploitations reposent sur les informations déclarées par les employeurs pour ses salariés (notamment la convention collective dont relèvent les salariés) aux organismes de recouvrement. Le développement de cet outil au cours de l'année 2020 a permis de finaliser et de fiabiliser toutes ses fonctionnalités.

Dans la mesure où le déploiement de la DSN aux établissements sociaux et médico-sociaux du secteur public n'est prévu qu'au 1er janvier 2022, l'outil RAMSES n'intègre pas encore aujourd'hui le secteur public.
Toutefois, dans l'attente, de prochains développements en 2021 pourraient permettre de l'inclure en s'appuyant sur la Déclaration Annuelle de Données Sociales (DADS).

Avertissement de lecture pour les données 2020 : les chiffres 2020 sont issus de RAMSES suite à sa mise à jour début février 2020. En raison du retard que peuvent prendre les employeurs à effectuer leur déclaration, ces chiffres sont donnés à titre indicatif, leur fiabilisation ne pouvant intervenir que courant mars.

Masse salariale de 2018 à 2020 (en millions d'€)

(La masse salariale décrite ici est la base brute sécurité sociale hors cotisations sociales patronales, retraitées à partir des données de salaires nets disponibles).

Convention collective	2018	2019	2020
Convention collective du 15 mars 1966	5 923	5 946	6 152
Convention collective du 31 octobre 1951	3 589	3 643	3 884
Branche de l'aide à domicile	2 974	2 988	2 926
Convention collective d'entreprise de la Croix Rouge	283	291	310
Convention collective des CHRS	293	306	329
UNISSS	93	89	91
Total	13 155	13 263	13 692

Source : RAMSES

La rémunération (base brute sécurité sociale hors cotisations patronales et en incluant l'effet de noria) des salariés des établissements sociaux et médico-sociaux relevant de conventions collectives nationales entrant dans le champ de l'article L314-6 du CASF représentait, en 2019, 13 263 M€. Elle a progressé de 0,82% entre 2018 et 2019. Cette évolution est corrélée à une légère baisse des effectifs (-1,5% sur cette période) mais à une augmentation du salaire moyen (+2,6% sur cette période). L'année 2020 est marquée par une hausse de la masse salariale qui s'élève à 13 692 M€ (soit + 3,25 %), corrélé à une hausse des effectifs à un niveau de 525 295 ETP (soit + 1,3%).

Nombre de salariés en équivalents temps plein

Convention collective	2018	2019	2020
Convention collective du 15 mars 1966	212 332	207 880	211 288
Convention collective du 31 octobre 1951	139 904	136 956	142 469
Branche de l'aide à domicile	146 701	147 085	143 991
Convention collective d'entreprise de la Croix Rouge	12 123	10 939	10 874
Convention collective des CHRS	11 976	12 352	13 330
UNISSS	3 266	3 301	3 343
Total	526 302	518 513	525 295

Source : RAMSES

Salaire moyen brut (en € par an pour un ETP)

Convention collective	2018	2019	2020
Convention collective du 15 mars 1966	27 893	28 605	29 115
Convention collective du 31 octobre 1951	25 656	26 602	27 271
Branche de l'aide à domicile	20 271	20 381	20 319
Convention collective d'entreprise de la Croix Rouge	23 365	26 620	28 546
Convention collective des CHRS	24 453	24 770	24 687
UNISSS	28 385	26 954	27 303
Salaire moyen brut par convention	25 004	25 655	26 207

Source : RAMSES

L’évolution globale des salaires moyens annuels est positive mais il existe de fortes disparités entre les différentes conventions. En outre, le salaire moyen annuel de la branche de l’aide à domicile reste plus bas que celui des autres conventions collectives et s’établit à 20 381€ en 2020. Cet écart s’explique principalement par la structure de qualification des emplois de cette branche professionnelle plus proche du SMIC que les autres.

4/ EVOLUTION DE LA MASSE SALARIALE POUR L'ANNEE 2021

La détermination du taux global d'évolution de la masse salariale suppose la prise en compte des points suivants :

- Le cadre général des lois de finances de l'année considérée (PLF et PLFSS)

- Le taux d'évolution retenu, à savoir celui de la masse salariale à offre constante, les éventuelles mesures de diminution ou de création de places ayant, par ailleurs, un effet volume sur la masse salariale ;

- Les conventions collectives nationales applicables dans le secteur social et médico-social privé à but non lucratif, transversales à plusieurs catégories d'établissements et dont les financements relèvent soit de la loi de financement de la sécurité sociale, soit de la loi de finances de l'Etat, soit des budgets des collectivités locales ;

- Le taux d'évolution de la masse salariale fixé annuellement, qui s'applique aux accords portant avenant aux conventions collectives et ayant une portée nationale. Concernant les accords d'entreprise ou d'établissement, l'agrément est conditionné à la soutenabilité du coût dans le cadre du financement annuel de l'établissement concerné ;

- L'agrément d'un accord, avenant à une convention collective ou accord d'entreprise ou d'établissement, qui rend cet accord opposable aux autorités compétentes en matière de tarification, à l'exception des conventions collectives et des accords d'entreprise ou d'établissement applicables au personnel des établissements d'hébergement pour personnes âgées ou personnes handicapées ayant signé un contrat pluriannuel ou une convention pluriannuelle mentionnés aux articles L.313-11 ou L.313-12 ou L.312-12-2 du code de l'action sociale et des familles.

- Pour l'ensemble des établissements et services sociaux et médico-sociaux privés à but non lucratifs, les accords agréés sont opposables aux employeurs concernés. Il appartient aux responsables des établissements et des services d'effectuer les arbitrages nécessaires pour que leur budget reste compatible avec les enveloppes limitatives concernées ;

Pour l'année 2021, le taux d'évolution de la masse salariale pour l'ensemble des conventions collectives de la branche sanitaire sociale et médico-sociale privée à but non lucratif, de l'UNISSS et de la branche de l'aide à domicile est fixé à 1,2 %.

Les partenaires sociaux de l'ensemble des conventions collectives pourront donc négocier des accords de travail, dans la limite de ces taux d'évolution qui seront financés à la fois par un apport des financeurs publics et par un redéploiement de crédits au sein des ESMS.

	CC 51	CRF	CHRS	UNISSS	CC 66	BAD
Taux d'évolution de la masse salariale	1,2%	1,2%	1,2%	1,2%	1,2%	1,2%
GVT 2021	0,58%	0,52%	0,65%	0,70%	0,65%	0,34%
Effets reports 2020/2021	0%	0,03%	0,03%	0%	0,04%	0%
Solde début 2021	0,62%	0,65%	0,52%	0,50%	0,51%	0,86%

Les effets report sur 2021 des accords agréés en 2020 concernent l'avenant 354 à la CCN 66 et le protocole 162 aux Accords CHRS relatifs à la majoration de l'indemnité de sujétion spéciale prennent effet au 1er février 2020 et correspondent à 5,41M€.

Remarque : l'incidence des accords et décisions unilatérale relatives au « Ségur de la santé » n'entrent pas dans les taux définis.

Les partenaires sociaux de l'ensemble des conventions collectives pourront donc négocier des accords de travail, dans la limite de ces taux d'évolution.

ANNEXES

Annexe 1 : Structuration du secteur social et médico-social privé à but non- lucratif

Annexe 2 : Rappel des caractéristiques de l'emploi dans le secteur social et médico-social

Annexe 3 : Textes nationaux du secteur social et médico-social instruits en 2020

Annexe 3a : Liste des accords locaux examinés en CNA en 2020

Annexe 3 b : Liste des accords locaux instruits et agréés en 2020 dans le cadre de la procédure" silence vaut acceptation"

Annexe 4 : nombre de textes soumis à l'avis de la CNA en 2020

Annexe 5 : évolution des décisions d'agréments et de refus sur les 15 dernières années (2005-2020)

Annexe 1 : structuration du secteur social et médico-social privé à but non-lucratif

1/ La branche associative sanitaire et médico-sociale à but non lucratif (BASS)

La BASS ne comporte pas de convention collective unique de branche mais regroupe :

Depuis avril 2019, l'UNIFED (Union des fédérations et syndicats nationaux d'employeurs sans but lucratif du secteur sanitaire, médico-social et social) a été remplacée par la Confédération des employeurs du secteur sanitaire, social et médico-social à but non lucratif, qui a pris le nom d'Axess dans le but de se doter d'une représentation patronale unique. Cette nouvelle organisation va permettre de favoriser la négociation collective entre les fédérations concernées afin de bâtir un socle commun sur des thématiques identifiées. Elle est constituée des fédérations d'employeurs signataires des conventions collectives nationales suivantes :

1.1 / FEHAP et Unicancer :

- La convention collective du 31 octobre 1951 (établissements privés d'hospitalisation, de soins, de cure et de garde à but non lucratif) signée par la fédération des établissements hospitaliers et d'assistance privés à but non lucratif FEHAP (136 956 ETP en 2019, relevant du champ de l'agrément, source RAMSES).

- La convention du 1er janvier 1999 des centres nationaux de lutte contre le cancer (CNLCC) qui relève du champ sanitaire.

1.2 / NEXEM qui regroupe les fédérations signataires des conventions collectives suivantes :

- La convention collective nationale de travail des établissements et services privés pour personnes inadaptées et handicapées du 15 mars 1966 (207 885 ETP en 2019, relevant du champ de l'agrément, source RAMSES) signée par la FEGAPEI et le SYNEAS.

- Les accords spécifiques aux C.H.R.S. signés par le SYNEAS (12 353 ETP en 2019, source RAMSES) : suite à la fusion du SOP et du SNASEA qui a donné naissance au SYNEAS, le SYNEAS a signé le 23 juin 2010 les accords collectifs applicables aux CHRS, jusqu'alors signés uniquement par le SOP. Ces accords CHRS ont été agréés par arrêté du 22 octobre 2010 (JO du 5 novembre 2010).

1.3/ La croix rouge française qui applique la convention collective du personnel salarié de la Croix Rouge Française de juillet 1986 (10 939 ETP en 2019, relevant du champ de l'agrément, source RAMSES).

2/ La branche de l'aide, de l'accompagnement, des soins et des services à domicile (BAD) (*147 085 ETP en 2019, source RAMSES)*

La convention collective de la branche signée le 21 mai 2010 a été agréée par la commission nationale d'agrément le 29 septembre 2011 et étendue le 29 décembre 2011.

Elle succède depuis le 1er janvier 2012 aux conventions collectives suivantes :

- La convention collective du 11 mai 1983 (organismes d'aide ou de maintien à domicile) signée par :

- L'union nationale des associations de soins et services à domicile (UNA) ;
- La fédération nationale des associations de l'aide familiale populaire – confédération syndicale des familles (FNAAFP/CSF) ;
- Adédom Fédération nationale (anciennement Adessadomicile).

- La convention collective du 6 mai 1970 (aide à domicile en milieu rural) signée par :

- L'union nationale d'aide à domicile en milieu rural (UNADMR).

- La convention collective du 2 mars 1970 (personnels des organismes de travailleuses familiales) signée par :

- L'union nationale des associations de soins et services à domicile (UNA) ;
- La fédération nationale des associations de l'aide familiale populaire – confédération syndicale des familles (FNAAFP/CSF) ;
- Adédom Fédération nationale (anciennement Adessadomicile).

- Le protocole d'accords collectifs du 24 mai 1993 (associations gérant des centres de soins, des services de soins infirmiers à domicile ou des services de voisinage) signé par :

- L'union nationale des associations coordinatrices de soins et de santé (UNACSS).

3/ La convention collective du 26 août 1965 de l'union intersyndicale des secteurs sanitaires et sociaux (UNISSS) (*3 301 ETP en 2019, source RAMSES)*

L'UNISSS est composée de deux syndicats patronaux, le Syndicat national des établissements et institutions sociales et médico-sociales (SISMES) et le syndicat national d'action, d'accompagnement médical et d'insertion sociale (SNAMIS). Elle a conclu sa propre convention collective nationale de travail le 26 août 1965. Son champ d'activités est très étendu (adultes et enfants handicapés ou inadaptés ou en difficulté sociale, personnes âgées, éducation). Elle compte 3 301 salariés en équivalents temps plein (relevant du champ de l'agrément, source RAMSES 2019).

Annexe 1 : rappel du paysage conventionnel dans le secteur social médico-social privé

Secteur	Branches professionnelles (Conventions collectives nationales)	Fédérations employeurs	
Non lucratif	BASS Branche associative sanitaire et médico-sociale à but non lucratif	Axess	NEXEM
			CRF
			FEHAP
			UNICANCER
	Branche UNISSS	UNISSS	
	BAD Branche de l'aide, de l'accompagnement, des soins et des services à domicile (BAD)	USB Domicile	ADMR
			ADEDOM
			UNA
			FNAAFP/CSF
	Branche des centres sociaux et socioculturels et des établissements d'accueil de Jeunes Enfants (EAJE)	SNAECSO	
Lucratif	Branche Etablissements de l'hospitalisation privée à caractère commercial	SYNERPA	
	Branche des entreprises privées de services à la personne	FESP	
		FEDESAP	
Particuliers	Branche des salariés du particulier employeur	FEPEM	

ANNEXE 2 : Rappel des caractéristiques de l'emploi dans le secteur social et médico-social

Une hétérogénéité marquée

Les activités dans le secteur social et médico-social sont très diversifiées : soin, hébergement des personnes âgées et hébergement d'urgence, prise en charge des handicaps, petite enfance. Le secteur social et médico-social est constitué de 47000 établissements et services.

Effectifs salariés dans le secteur social et médico-social

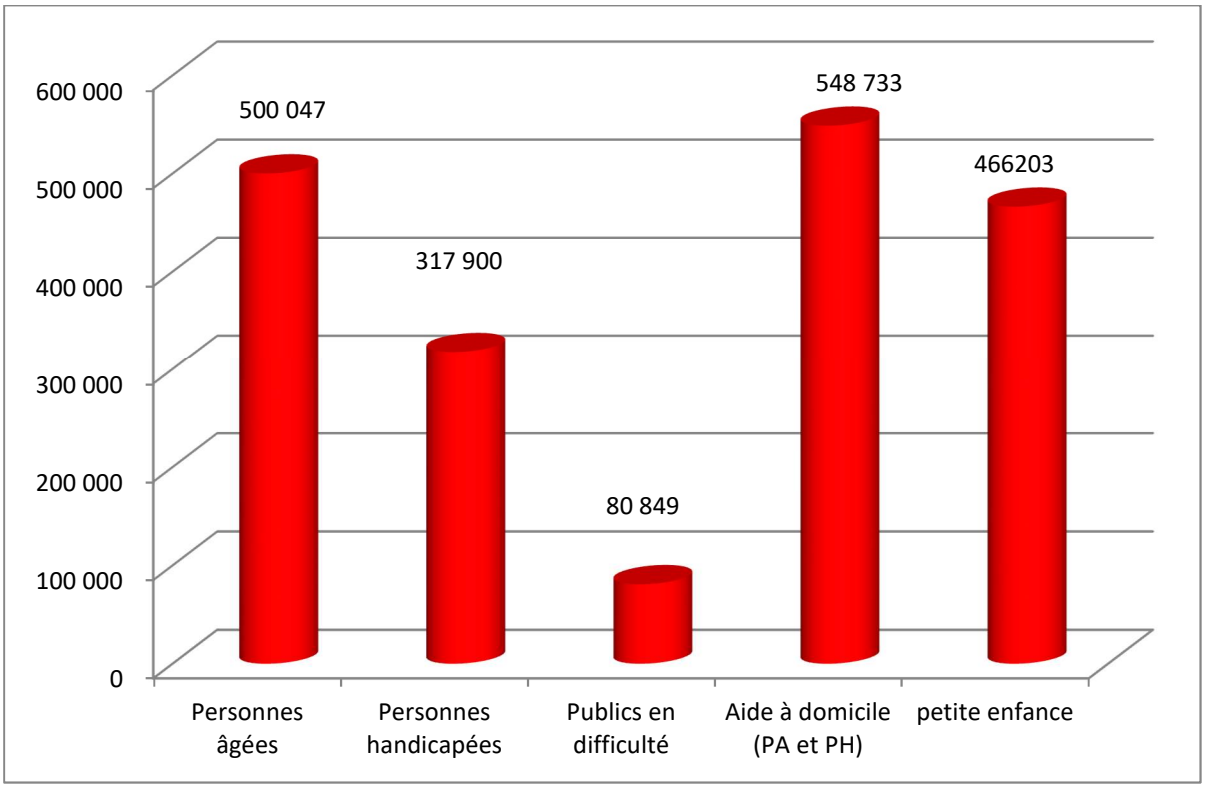

Sources : *RP2012, DREES, ES 2014, EHPA 2015, ES 2008, L'offre d'accueil collectif des enfants de moins de trois ans en 2014, IRCEM, IFOP.*

On peut estimer que le secteur social et médico-social emploie environ 1,958 millions de salariés, soit environ 6,5% des actifs occupés en France.

L'accompagnement des personnes âgées et l'aide à domicile (PA et PH) sont les principales activités du secteur en termes d'emploi (plus de 50% des effectifs du secteur).

Les établissements et les professionnels du secteur social et médico-social

		Etablissements et services	Salariés	Répartition en %
Etablissements et services sociaux et médico-sociaux	Personnes âgées	10 601	500 047	25,5%
	Personnes handicapées	11 248	317 900	16,2%
	Publics en difficulté	3 786	80 849	4,1%
	Aide à domicile (PA et PH)	7 725	548 733	28,0%
	s/Total	33 360	1 447 529	73,9%
Petite enfance	Assistantes maternelles	-	320 202	16,4%
	Accueil collectif	13 667	146 001	7,5%
	s/Total	13 667	466 203	23,8%
Médiateurs sociaux		-	5 500	0,3%
Autres travailleurs sociaux territoriaux		-	39 100	2,0%
TOTAL			**1 958 332,00**	**100,0%**

Source : RP2012, DREES, ES 2014, EHPA 2015, ES 2008, L'offre d'accueil collectif des enfants de moins de trois ans en 2014, IRCEM, IFOP

Répartition des salariés selon le domaine d'activité et la profession

Répartition des salariés selon la catégorie d'activité

Catégorie d'activité	Personnes âgées	Personnes handicapées	Publics en difficulté
Direction et administration	7%	13%	14%
Services généraux	13%	15%	24%
Personnel d'encadrement sanitaire et social	2%	5%	8%
Personnel éducatif, pédagogique et social	9%	44%	48%
Personnel Médical	2%	2%	4%
Personnel paramédical	44%	19%	
Candidat élève sélectionné aux emplois éducatifs	NC	1%	1%
Fonction inconnue ou autre	Agent de service 23%	1%	2%
TOTAL	100%	100%	100%

Sources : DREES, EHPA 2015, DATA DREES établissements et services en faveur des adultes et familles en difficultés 2016, « L'offre d'accueil des personnes handicapées dans les établissements et services médico-sociaux fin 2018 », Études et Résultats, n ° 1170, Drees, Novembre

Les 9 métiers les plus représentés dans les établissements sociaux et médico-sociaux en 2019

	CSP	Masse Salariale Brute (en millions €)	ETP	Salaire moyen brut (€)
1	Moniteurs éducateurs	480	19 334	24 812
2	Infirmiers en soins généraux, salariés	603	20 168	29 903
3	Animateurs socioculturels et de loisirs	538	24 433	22 019
4	Employés des services divers	534	26 616	20 066
5	Aides médico-psychologiques	788	35 613	22 125
6	Educateurs spécialisés	1 152	39 963	28 820
7	Agents de service hospitaliers (de la fonction publique ou du secteur privé)	829	41 365	20 042
8	Aides-soignants (de la fonction publique ou du secteur privé)	1 290	57 638	22 374
9	Aides à domicile, aides ménagères, travailleuses familiales	2 693	143 969	18 703

Source : RAMSES

3/ Dans le champ de l'aide à domicile et dans les SSIAD, on dénombre 550 000 intervenants

D'après les données de la DREES, près de 550 000 personnes interviennent auprès des personnes fragilisées[4], dont 33 700 dans le cadre de SSIAD. Un nombre important de salariés sont directement employés par les particuliers (environ 120 000).

Ces activités s'exercent, dans leur grande majorité, à destination des personnes âgées : près de 85 % des bénéficiaires sont des personnes âgées.

Les SSIAD sont composés à près de 90 % de personnels soignants. Les aides-soignants constituent la profession la plus représentée dans ces structures : ils représentent près de trois quarts des effectifs, contre 13 % pour les infirmiers. Les autres personnels soignants sont très peu représentés : parmi ceux-ci, les aides médico-psychologiques représentent environ 1 % des effectifs. Les personnels administratifs représentent 10 % de l'ensemble des salariés.

Répartition des salariés par métier dans les SSIAD

	Nombre	Répartition en %
Infirmiers	4 416	13,1
Aides-soignants	25 115	74,5
Autres personnels soignants	565	1,7
Autres personnels administratifs	3 637	10,7
TOTAL	**33 733**	**100**

Source : Les services de soins infirmiers à domicile en 2008, DREES, Etudes et résultats n°739, septembre 2010

Bien représentés dans les SSIAD, les personnels soignants occupent une place marginale dans le champ de l'aide à domicile. Selon l'observatoire de la branche de l'aide à domicile, ils représentent moins de 5 % des CDI de la branche. 84 % des salariés en CDI employés dans la branche sont des aides à domicile.

Répartition des salariés sur principaux métiers dans l'aide à domicile

Source : Rapport de la branche aide à domicile 2018	Répartition en %
Aide à domicile	62
Auxiliaire de vie sociale	16
Aide-soignant	6
Personnel administratif	5
Technicien de l'intervention sociale et familiale	3
Responsable de secteur	2

Annexe 3 : Textes nationaux du secteur social et médico-social instruits en 2020

	Branche ou convention collective	Thèmes	Date de signature	nature du texte	date CNA	décision
1	UNISSS	Complémentaire santé	04/12/2019	avenant 3/2019	20/02/2020	agréé
2	Confédération	Mise en place CPPNI	29/10/2019	accord	20/02/2020	agréé
3	Confédération	Promotion et reconversion en alternance (dispositif ProA)	29/10/2019	accord	20/02/2020	agréé
4	UNISSS	Prévoyance	04/12/2019	avenant 4/2020	16/04/2020	agréé
5	CC51	Toilettage de la CC51	12/03/2020	avenant 2020-01	17/09/2020	agréé
6	BAD	Revalorisation de la valeur du point	30/04/2020	avenant 44/2020	17/09/2020	agréé
7	CC66	Revalorisation de l'indemnité de sujétion spéciale	23/06/2020	avenant 354	17/09/2020	agréé
8	CC66	Fonds de solidarité prévoyance	23/06/2020	avenant 356	17/09/2020	agréé
9	CC66 + CHRS	Mutualisation de la complémentaire santé	10/07/2020	avenant n°1 à l'accord du 2/10/2019	15/10/2020	agréé
10	CROIX ROUGE FRANCAISE	Majoration BTI aides-soignants et auxiliaires puéricultures.	09/09/2020	décision unilatérale	15/10/2020	agréé
11	BAD	Révision des emplois et rémunération du Titre III	26/02/2020	avenant 43/2020	12/11/2020	refusé
12	CC66	Mutualisation du régime de prévoyance	11/09/2020	avenant 357	19/11/2020	agréé
13	FEHAP	Attribution indemnité forfaitaire Ségur aux personnels des ehpad	26/10/2020	décision unilatérale	19/11/2020	agréé
14	CROIX ROUGE FRANCAISE	Congés pour événements familiaux	09/09/2020	accord	19/11/2020	agréé
15	CHRS NEXEM	Revalorisation de l'indemnité de sujétion spéciale	07/09/2020	protocole 162	19/11/2020	agréé
16	CHRS NEXEM	Prévoyance	07/09/2020	protocole 163	19/11/2020	agréé
17	UNISSS	Avenant 01-2020 à la convention collective nationale du travail secteurs sanitaire social et médico-social du 26 août 2020	18/09/2020	avenant 01-2020	10/12/2020	agréé
18	AXESS	Formation et développement des compétences	09/09/2020	accord	10/12/2020	agréé
19	CC66	Attribution indemnité forfaitaire Ségur aux personnels des ehpad	26/10/2020	décision unilatérale	10/12/2020	agréé
20	CROIX ROUGE FRANCAISE	Attribution indemnité forfaitaire Ségur aux personnels des ehpad	15/12/2020	Accord	22/12/2020	agréé
21	BAD	Mise en place dispositif Pro-A	20/03/2020	Avenant	10/12/2020	agréé

Annexe 3a : Liste des accords locaux examinés en CNA en 2020

	Association	Code postal	Typologie	Date signature	Type accord	Décision
1	ORSAC DIRECTION GENERALE	1	Le droit syndical, le droit d'expression, CSE, IRP	10/09/2019	Accord	agréé
2	UNION DEPART ASSOC FAMILIALES	3	Les indemnités, primes et rémunérations	24/11/2020	DUE	agréé
3	ASSOCIATION LE CAP	3	Les indemnités, primes et rémunérations	15/07/2020	DUE	agréé
4	ASSOCIATION MANDATAIRE JUDICIAIRE A LA	6	Les indemnités, primes et rémunérations	24/02/2020	Accord	agréé
5	FONDATION DE NICE	6	Les indemnités, primes et rémunérations	22/06/2020	DUE	refusé
6	FONDATION DE NICE	6	aménagement (durée, organisation du temps de travail) et CET	10/05/2020	DUE	agréé
7	Entraide et Abri	7	Les indemnités, primes et rémunérations	09/03/2020	DUE	refusé
8	FOYERS DE L'OISEAU BLEU	7	Les indemnités, primes et rémunérations	11/03/2020	accord	refusé
9	A D A P E I	7	Les indemnités, primes et rémunérations	25/02/2020	Accord	agréé
10	ASS ARDENNAISE POUR LA SAUVEGARDE DE L'ENFANCE L'ADOLESCENCE ET DES ADULTES	8	Les indemnités, primes et rémunérations	04/07/2020	DUE	refusé
11	ASSOCIATION POUR LES PERSONNES HANDICAPEES	8	Les congés et autorisations d'absences	31/01/2020	Accord	agréé
12	Association Repos et Santé	12	aménagement (durée, organisation du temps de travail) et CET	07/10/2019	accord	refusé
13	ASSOCIATION VIE HEUREUSE	12	Les congés et autorisations d'absences	01/04/2020	Accord	agréé
14	FONDATION OPTEO	12	Les indemnités, primes et rémunérations	16/12/2019	Accord	agréé
15	Association ESPOIR PROVENCE	13	Les indemnités, primes et rémunérations	30/06/2020	DUE	refusé
16	ASSOC POUR READAPTATION SOCIALE	13	Les indemnités, primes et rémunérations	18/06/2020	Accord	refusé
17	ASSOC POUR READAPTATION SOCIALE	13	Les indemnités, primes et rémunérations	23/03/2020	DUE	refusé
18	ASSOC AIDE JEUNES TRAVAILLEURS	13	Les indemnités, primes et rémunérations	23/03/2020	DUE	agréé
19	ASSOC AIDE JEUNES TRAVAILLEURS	13	Les indemnités, primes et rémunérations	30/04/2020	DUE	agréé
20	ASSISTANCE FAMILIALE	13	Les indemnités, primes et rémunérations	13/07/2020	DUE	agréé
21	SAUVEGARDE 13	13	Les indemnités, primes et rémunérations	03/03/2020	Accord	refusé
22	ASSO VITRO ANIMA GESTION EQUIP SOCIAUX	13	Les indemnités, primes et rémunérations	28/01/2020	Accord	agréé
23	GROUPEMENT DE COOPERATION MEDICO SOCIA	13	Le droit syndical, le droit d'expression, CSE, IRP	01/10/2019	Accord	agréé
24	CHRYSALIDE MARTIGUES GOLFE FOS	13	Le droit syndical, le droit d'expression, CSE, IRP	03/10/2019	Accord	agréé
25	ASSOCIATION DE GESTION DES ASSOCIATION	13	Les indemnités, primes et rémunérations	09/07/2020	Accord	refusé
26	ASSOCIATION SAINTE MARIE	13	Les indemnités, primes et rémunérations	08/06/2020	Accord	refusé
27	Association Œuvre Notre Dame	14	Les indemnités, primes et rémunérations	22/07/2020	DUE	refusé
28	ADEI	17	Les indemnités, primes et rémunérations	25/03/2019	Accord	refusé

29	ADAPEI de la Corrèze	19	Le droit syndical, le droit d'expression, CSE, IRP	07/10/2019	accord	agréé
30	ASSOCIATION DE FAUGERAS	19	Les indemnités, primes et rémunérations	14/05/2020	DUE	agréé
31	ASS DEPART PUPILLES ENSEIG PUBLIQUE	20	Le droit syndical, le droit d'expression, CSE, IRP	03/12/2019	Accord	agréé
32	association A Scalinata	20	Les indemnités, primes et rémunérations	25/05/2020	Accord	agréé
33	UDAF DE HAUTE CORSE	20	Les indemnités, primes et rémunérations	20/03/2020	DUE	agréé
34	LE FOYER DE FURIANI	20	Les indemnités, primes et rémunérations	24/04/2020	DUE	agréé
35	ICARE - LA BERGERIE	21	Les indemnités, primes et rémunérations	06/11/2020	DUE	agréé
36	ICARE - LA BERGERIE	21	Les indemnités, primes et rémunérations	05/11/2020	Accord	refusé
37	ASSOCIATION DE SERVICES ET D'AIDE A DO	22	Les indemnités, primes et rémunérations	29/06/2020	DUE	refusé
38	DOMICILE ACTION TREGOR	22	Les indemnités, primes et rémunérations	08/04/2020	Accord	agréé
39	DOMICILE ACTION TREGOR	22	Les indemnités, primes et rémunérations	20/04/2020	Accord	agréé
40	DOMICILE ACTION TREGOR	22	Les indemnités, primes et rémunérations	19/05/2020	Accord	agréé
41	ASAD GOELO TRIEUX	22	Les indemnités, primes et rémunérations	06/02/2020	Accord	agréé
42	ASSOCIATION PÉRIGOURDINE ACTION RECHERCHE EXCLUSION	24	Les indemnités, primes et rémunérations	06/03/2020	DUE	agréé
43	Association Sauvegarde de l'Enfant à l'adulte Nord Franche-Comté	25	Les indemnités, primes et rémunérations	15/06/2020	accord	refusé
44	AFTC DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE	25	Le droit syndical, le droit d'expression, CSE, IRP	22/10/2019	Accord	agréé
45	ASSOCIATION D'HYGIENE SOCIALE DE FRANC	25	Le droit syndical, le droit d'expression, CSE, IRP	27/08/2019	Accord	agréé
46	ASSOCIATION CHARLES BRIED	25	Les indemnités, primes et rémunérations	24/04/2020	DUE	agréé
47	AGIR POUR LA SANTE A DOMICILE	25	Les indemnités, primes et rémunérations	09/04/2020	DUE	agréé
48	Sauvegarde 26	26	Les indemnités, primes et rémunérations	29/06/2020	DUE	agréé
49	PEP SRA	26	Les indemnités, primes et rémunérations	30/06/2020	DUE	agréé
50	LES FONTAINES ABBE PIERRE MARLE	27	Le droit syndical, le droit d'expression, CSE, IRP	21/06/2019	Accord	agréé
51	LES FONTAINES ABBE PIERRE MARLE	27	Le droit syndical, le droit d'expression, CSE, IRP	21/06/2019	Accord	agréé
52	ALDS	29	Les indemnités, primes et rémunérations	25/03/2020	Accord	agréé
53	AMADEUS AIDE ET SOINS	29	Les indemnités, primes et rémunérations	17/04/2020	DUE	agréé
54	COMITE PROTECTION ENFANCE ET ADOLESCENCE GARD-LOZERE	30	Le droit syndical, le droit d'expression, CSE, IRP	05/04/2019	Accord	agréé
55	ASEI**	31	Les indemnités, primes et rémunérations	30/04/2020	DUE	agréé
56	AGAPEI	31	Les indemnités, primes et rémunérations	24/03/2020	Accord	refusé
57	Association Régionale pour la Sauvegarde de l'Enfant, de l'Adolescent et de l'Adulte	31	Les indemnités, primes et rémunérations	13/03/2020	Accord	agréé
58	FONDATION MARIE-LOUISE	31	Les indemnités, primes et rémunérations	18/09/2019	Accord	agréé

59	FONDATION MARIE LOUISE	31	Les indemnités, primes et rémunérations	30/06/2020	DUE	agréé
60	ACCUEIL ET FAMILLE ASS	31	Les indemnités, primes et rémunérations	03/06/2019	Accord	refusé
61	CTRE EDUCAT SPECIALIS DEFICIENTS AUDIT	31	Les indemnités, primes et rémunérations	02/12/2019	DUE	agréé
62	RESILIENCE OCCITANIE	31	Les indemnités, primes et rémunérations	23/06/2020	Accord	agréé
63	FOYER LOGEMENT VIVRE ENSEMBLE	31	Les indemnités, primes et rémunérations	25/06/2020	DUE	refusé
64	BEAU SOLEIL	31	Les indemnités, primes et rémunérations	18/02/2020	Accord	refusé
65	beau soleil	31	Les indemnités, primes et rémunérations	16/03/2020	Accord	agréé
66	UNION DEPART ASS FAMILIALES	33	Qualité de vie au travail et prévention de la pénibilité au travail	15/07/2020	Accord	agréé
67	ASSOCIATION RENOVATION	33	Les indemnités, primes et rémunérations	17/02/2020	DUE	agréé
68	ADGESSA	33	aménagement (durée, organisation du temps de travail) et CET	15/04/2020	Accord	agréé
69	FONDATION DUBOIS	33	Les congés et autorisations d'absences	17/04/2020	Accord	agréé
70	ASSOCIATION DES FOYERS DES AINES	33	Les indemnités, primes et rémunérations	16/05/2020	DUE	agréé
71	ASSOCIATION PIERRE-MARC ET MARIE-JOSE LALANNE	33	Les indemnités, primes et rémunérations	16/05/2020	DUE	agréé
72	GESTARE	33	Les indemnités, primes et rémunérations	26/02/2020	DUE	refusé
73	FOYER ETOILE DE SILOE	33	Les indemnités, primes et rémunérations	04/02/2019	Accord	agréé
74	AUTONOMIE SERVICE BAIN GUICHEN	33	Les indemnités, primes et rémunérations	19/05/2020	Accord	agréé
75	LES PEP BRETILL'ARMOR 35	35	Les accords de substitutions	10/07/2020	accord	agréé
76	Association Pleurtuit Sagesse 35	35	Les indemnités, primes et rémunérations	25/06/2020	DUE	refusé
77	Fondation VERDIER	37	Les indemnités, primes et rémunérations	24/07/2020	DUE	refusé
78	LA SOURCE	37	Les indemnités, primes et rémunérations	09/03/2020	Accord	agréé
79	E.V.A. TUTELLES (ENSEMBLE VERS L'AUTON	38	Les indemnités, primes et rémunérations	15/01/2020	Accord	agréé
80	SAUVEGARDE ISERE - ASSOCIATION DE PROT	38	Le droit syndical, le droit d'expression, CSE, IRP	03/07/2019	Accord	agréé
81	ASSOCIATION ST MICHEL HAUT	39	Les indemnités, primes et rémunérations	30/04/2020	Accord	agréé
82	UNION DEPART ASSOC FAMILIALES	40	Qualité de vie au travail et prévention de la pénibilité au travail	19/08/2020	Accord	agréé
83	ASS DEPARTE PUPILLES ENSEIGNEMENT	42	Les indemnités, primes et rémunérations	20/04/2020	Accord	agréé
84	PHARE EN ROANNAIS	42	Les accords de substitutions	26/03/2020	Accord	refusé
85	Association Tutélaire de Haute-Loire	43	Les indemnités, primes et rémunérations	19/12/2019	Accord	refusé
86	ASS DEP PUPILLES ENSEIGNEMENT PUBLIC 4	43	Le droit syndical, le droit d'expression, CSE, IRP	19/06/2019	Accord	agréé
87	CENTRE PSYCHO PEDAGOG H WALLON	44	Le droit syndical, le droit d'expression, CSE, IRP	16/12/2019	Accord	agréé
88	ASSOCIATION D'HEBERGEMENTS DE SOINS ET	45	La prévoyance et la complémentaire santé	02/12/2019	DUE	agréé
89	ASAD (ASSOCIATION DE SOINS ET D'AIDES	45	La prévoyance et la complémentaire santé	02/12/2019	DUE	agréé

90	ASS PARENTS ENFANTS ADULTES INADAPTES	46	Le droit syndical, le droit d'expression, CSE, IRP	10/12/2019	Accord	agréé
91	EHPAD JACQUES DUMAS	46	La formation professionnelle	14/11/2019	Accord	agréé
92	ANDAPEI	47	Les indemnités, primes et rémunérations	11/05/2020	DUE	refusé
93	APTIM	47	Les indemnités, primes et rémunérations	19/05/2020	DUE	agréé
94	ASSOCIATION LES AMIS DE LA PROVIDENCE	48	Les indemnités, primes et rémunérations	09/04/2020	DUE	agréé
95	Association Marie DURAND	49	Les indemnités, primes et rémunérations	23/04/2020	DUE	agréé
96	UDAF 49	49	Les indemnités, primes et rémunérations	30/06/2020	Accord	agréé
97	FONDATION D'ACTION SANITAIRE ET SOCIAL	49	Les indemnités, primes et rémunérations	17/07/2020	Accord	agréé
98	association La Ferme d'Activités des Mauges	49	Les indemnités, primes et rémunérations	03/07/2020	DUE	agréé
99	ASS CONTROLE JUDICIAIRE DE LA MANCHE	50	Le droit syndical, le droit d'expression, CSE, IRP	22/07/2019	Accord	agréé
100	FOYER ST-REMI	51	Les indemnités, primes et rémunérations	03/07/2020	DUE	refusé
101	union départementale des associations familiales	51	Les indemnités, primes et rémunérations	20/03/2020	DUE	agréé
102	ASS SAUVEGARDE ACTION EDUC SOCIALE MAR	51	Les indemnités, primes et rémunérations	23/07/2020	DUE	agréé
103	ELAN ARGONNAIS	51	Les indemnités, primes et rémunérations	04/06/2020	DUE	agréé
104	Association Aid'adom	53	Le droit syndical, le droit d'expression, CSE, IRP	31/03/2020	Accord	agréé
105	UNION DEPART ASSOC FAMILIALES	54	Les indemnités, primes et rémunérations	03/02/2020	DUE	agréé
106	UNION DEP ASSOCIAT FAMILIALE	55	Les indemnités, primes et rémunérations	30/12/2019	DUE	refusé
107	ASS PERRINE SAMSON	56	aménagement (durée, organisation du temps de travail) et CET	24/10/2019	Accord	agréé
108	ALYS	57	Les indemnités, primes et rémunérations	20/05/2020	Accord	agréé
109	ASS CMSEA	57	Le droit syndical, le droit d'expression, CSE, IRP	08/01/2020	Accord	agréé
110	ASS CMSEA	57	Les indemnités, primes et rémunérations	12/12/2019	Accord	agréé
111	ASS CMSEA	57	Les indemnités, primes et rémunérations	17/04/2020	DUE	agréé
112	ASSOCIATION EST ACCOMPAGNEMENT	57	Les indemnités, primes et rémunérations	07/07/2020	Accord	agréé
113	ASSOCIATION EST ACCOMPAGNEMENT	57	Les indemnités, primes et rémunérations	25/08/2020	Accord	agréé
114	ALYS	57	Les indemnités, primes et rémunérations	02/09/2020	Accord	agréé
115	AS VILLAGE ENFANTS P. & P. SAURY	58	Les indemnités, primes et rémunérations	04/07/2020	DUE	agréé
116	ASSOCIATION VISA	59	Les indemnités, primes et rémunérations	10/06/2020	Accord	agréé
117	ALEFPA	59	Le droit syndical, le droit d'expression, CSE, IRP	10/12/2019	Accord	agréé
118	ALEFPA	59	Les indemnités, primes et rémunérations	18/12/2019	DUE	agréé
119	LES PAPILLONS BLANCS DU CAMBRESIS	59	Les indemnités, primes et rémunérations	28/07/2020	DUE	agréé
120	LES PAPILLONS BLANCS DE DUNKERQUE	59	Contrat de génération, emploi des salariés âgés, préretraite progressive	29/11/2019	Accord	agréé
121	LES PAPILLONS BLANCS DE DUNKERQUE	59	Egalité professionnelle entre les hommes et les femmes	29/11/2019	Accord	agréé

122	ASSOCIATION D'ACTION ET D'INSERTION SOCIALE	61	Le droit syndical, le droit d'expression, CSE, IRP	04/07/2019	Accord	agréé
123	ADAPEI DE L'ORNE	61	aménagement (durée, organisation du temps de travail) et CET	30/04/2019	Accord	agréé
124	MAISON RETRAITE SAINTE ANNE	61	La négociation annuelle obligatoire sur les autres thématiques	07/05/2020	Accord	agréé
125	ASS DEPART PUPILLES ENSEIGNEMENT PUBLI	62	Les congés et autorisations d'absences	22/04/2020	Accord	agréé
126	Apei-Les Papillons Blancs d'Hénin-Carvin	62	Le droit syndical, le droit d'expression, CSE, IRP	22/11/2019	Accord	agréé
127	ASS DES CHAMPS DORES	62	Les indemnités, primes et rémunérations	30/01/2020	Accord	agréé
128	APREVA REALISATIONS MEDICO SOCIALES	62	La négociation annuelle obligatoire sur les autres thématiques	18/12/2019	Accord	agréé
129	UNION DEP DES ASS FAMILIALES	63	Egalité professionnelle entre les hommes et les femmes	22/10/2019	Accord	agréé
130	ALTERIS	63	La prévoyance et la complémentaire santé	16/12/2019	Accord	agréé
131	UNION DEP DES ASS FAMILIALES	63	Les indemnités, primes et rémunérations	28/01/2020	Accord	agréé
132	UNION DEP DES ASS FAMILIALES	63	Les indemnités, primes et rémunérations	28/01/2020	Accord	agréé
133	UNION DEP DES ASS FAMILIALES	63	Les indemnités, primes et rémunérations	28/01/2020	Accord	agréé
134	UNION DEP DES ASS FAMILIALES	63	Les indemnités, primes et rémunérations	06/05/2020	DUE	agréé
135	OEUVRE PROTECTION ENFANCE ADOLESCENCE	64	Le droit syndical, le droit d'expression, CSE, IRP	20/09/2019	Accord	agréé
136	ASSOCIATION EUROPEENNE HANDICAPES MOTE	64	Les indemnités, primes et rémunérations	26/05/2020	DUE	agréé
137	SAUVEGARDE ENFANCE ADULTE PAYS BASQUE	64	Le droit syndical, le droit d'expression, CSE, IRP	13/08/2019	Accord	agréé
138	ASS TUTELAIRE DES HTES PYRENEES	65	Les indemnités, primes et rémunérations	15/04/2020	Accord	agréé
139	ASSOCIATION SAINT RAPHAEL	65	Les accords de substitutions	06/11/2019	Accord	agréé
140	UDAF 67	67	Les indemnités, primes et rémunérations	05/06/2020	Accord	agréé
141	FEDERATION DE CHARITE CARITAS ALSACE	67	Les indemnités, primes et rémunérations	08/01/2020	DUE	agréé
142	REGIONALE AIDE AUX HANDICAPES MOTEURS	67	Les indemnités, primes et rémunérations	20/12/2019	DUE	agréé
143	ASS REG SPECIALISEE EDUCATION ANIMATIO	67	Les indemnités, primes et rémunérations	27/11/2019	Accord	refusé
144	ASS REG SPECIALISEE EDUCATION ANIMATIO	67	Les indemnités, primes et rémunérations	27/11/2019	Accord	refusé
145	ARSEA	67	Les indemnités, primes et rémunérations	19/06/2020	Accord	agréé
146	Institut Saint-Joseph	68	Les indemnités, primes et rémunérations	12/08/2019	Accord	agréé
147	Rayon de Soleil de l'Enfance du Lyonnais	69	Le droit syndical, le droit d'expression, CSE, IRP	21/11/2019	Accord	agréé
148	ASSOCIATION ORSAC DIRECTION GENERALE	69	Le droit syndical, le droit d'expression, CSE, IRP	19/12/2019	Accord	agréé
149	OVE	69	aménagement (durée, organisation du temps de travail) et CET	15/02/2019	Accord	agréé
150	OVE	69	aménagement (durée, organisation du temps de travail) et CET	20/12/2019	Accord	agréé
151	OVE	69	Les indemnités, primes et rémunérations	20/12/2019	Accord	agréé
152	OVE	69	Les indemnités, primes et rémunérations	20/12/2019	Accord	agréé
153	ASSOCIATION LA PIERRE ANGULAIRE	69	Les congés et autorisations d'absences	22/04/2020	Accord	agréé

154	ACCUEIL ET CONFORT POUR PERSONNES AGEES (ACPPA)	69	Les indemnités, primes et rémunérations	11/06/2020	Accord	agréé
155	SCE SOIN INFIRMIER DOMICILE PERSONNE A	70	Les indemnités, primes et rémunérations	28/04/2020	DUE	agréé
156	LE PONT	71	Le droit syndical, le droit d'expression, CSE, IRP	21/11/2019	Accord	agréé
157	Centre médico-social Basile MOREAU	72	Les indemnités, primes et rémunérations	17/04/2020	DUE	refusé
158	ADAPEI DE LA SARTHE	72	Le droit syndical, le droit d'expression, CSE, IRP	11/12/2019	Accord	agréé
159	AHSS	72	Les indemnités, primes et rémunérations	09/07/2020	Accord	agréé
160	CONSEIL AIDE DEVENIR ENFANT & ADULTE	72	Les indemnités, primes et rémunérations	03/08/2020	DUE	agréé
161	ASS MEDICO PEDAGOGIQUE ST REAL	73	La prévoyance et la complémentaire santé	02/12/2019	DUE	agréé
162	ASS MEDICO PEDAGOGIQUE ST REAL	73	Les congés et autorisations d'absences	14/04/2020	Accord	agréé
163	Association Olga Spitzer	75	Le droit syndical, le droit d'expression, CSE, IRP	24/10/2019	Accord	agréé
164	OSE	75	Le droit syndical, le droit d'expression, CSE, IRP	24/10/2019	Accord	agréé
165	FRANCE HORIZON	75	Le droit syndical, le droit d'expression, CSE, IRP	11/07/2019	Accord	agréé
166	Fondation GRANCHER	75	Les indemnités, primes et rémunérations	17/08/2020	DUE	agréé
167	FONDATION L'ELAN RETROUVE	75	Les congés et autorisations d'absences	01/04/2020	Accord	agréé
168	FONDATION L'ELAN RETROUVE	75	Les indemnités, primes et rémunérations	31/01/2020	Accord	agréé
169	ASAD	75	La négociation annuelle obligatoire sur les autres thématiques	16/10/2019	Accord	refusé
170	GROUPE SOS JEUNESSE	75	Les indemnités, primes et rémunérations	03/07/2020	Accord	agréé
171	COALLIA	75	Les indemnités, primes et rémunérations	20/02/2020	Accord	agréé
172	ASS NAT INTEGRATION HANDICAPES MOTEURS	75	Les indemnités, primes et rémunérations	13/05/2020	Accord	refusé
173	ASSOC ENTRAIDE UNIVERSITAIRE	75	Les indemnités, primes et rémunérations	02/07/2020	Accord	agréé
174	VIVRE ET DEVENIR VILLEPINTE - SAINT-MI	75	Les indemnités, primes et rémunérations	14/01/2020	DUE	agréé
175	ASSOCIATION LE MOULIN VERT	75	La prévoyance et la complémentaire santé	17/11/2019	Accord	agréé
176	Centre Israélite de Montmartre	75	Les congés et autorisations d'absences	30/03/2020	Accord	agréé
177	FRANCE TERRE D'ASILE	75	Les indemnités, primes et rémunérations	20/12/2019	Accord	refusé
178	ATFPO	75	Les congés et autorisations d'absences	02/04/2020	Accord	agréé
179	ASS DES CITES DU SECOURS CATHOLIQUE	75	Les indemnités, primes et rémunérations	02/09/2020	DUE	agréé
180	EMERGENCE''S''	76	Les indemnités, primes et rémunérations	29/05/2020	DUE	refusé
181	EMERGENCE''S''	76	Les indemnités, primes et rémunérations	06/11/2020	DUE	refusé
182	Les Bruyères Association	77	Le droit syndical, le droit d'expression, CSE, IRP	16/08/2019	Accord	agréé
183	ASS DEP AMIS PARENTS ENFANTS INADAPTES	77	aménagement (durée, organisation du temps de travail) et CET	07/02/2020	Accord	agréé
184	ASSOCIATION DE VILLEBOUVET	77	Le droit syndical, le droit d'expression, CSE, IRP	15/07/2019	Accord	agréé

185	ASSOCIATION DE VILLEBOUVET	77	Les congés et autorisations d'absences	21/04/2020	Accord	agréé
186	ASSOCIATION DE VILLEBOUVET	77	Les indemnités, primes et rémunérations	25/02/2020	Accord	agréé
187	ASSOCIATION DE VILLEBOUVET	77	Les indemnités, primes et rémunérations	06/04/2020	Accord	agréé
188	ASSOCIATION DE VILLEBOUVET	77	Les indemnités, primes et rémunérations	21/04/2020	Accord	agréé
189	MUTUALITE FONCTION PUBLIQUE ACTION SAN	77	La formation professionnelle	28/02/2019	Accord	agréé
190	FONDATION DIACONESSES DE REUILLY	78	Les indemnités, primes et rémunérations	10/02/2020	Accord	agréé
191	AVVEJ DIRECTION GENERALE	78	Les indemnités, primes et rémunérations	27/07/2020	DUE	agréé
192	ADAPEI 79	79	Egalité professionnelle entre les hommes et les femmes	04/11/2019	DUE	agréé
193	RELIENCE 82	82	Les congés et autorisations d'absences	28/04/2020	Accord	agréé
194	SAUVEGARDE DE L'ENFANCE TARN ET GARONNE	82	Les indemnités, primes et rémunérations	07/08/2020	Accord	agréé
195	PRESENCE aux personnes en situation de Handicap*	83	Les indemnités, primes et rémunérations	09/04/2020	DUE	refusé
196	AVEFETH ESPERANCE-VAR	83	La formation professionnelle	17/11/2020	Accord	agréé
197	ASSOCIATION POUR L'AIDE AUX FAMILLES	84	Les indemnités, primes et rémunérations	08/04/2020	Accord	agréé
198	AUDACIA	86	Les indemnités, primes et rémunérations	26/05/2020	Accord	agréé
199	APAJH Haute-Vienne	87	Le droit syndical, le droit d'expression, CSE, IRP	18/09/2019	Accord	agréé
200	ASS DEPARTEMENTALE PROTECTION JEUNESSE	87	Les indemnités, primes et rémunérations	11/03/2020	DUE	agréé
201	REINSERTION SOCIALE DU LIMOUSIN	87	aménagement (durée, organisation du temps de travail) et CET	10/12/2019	Accord	refusé
202	Association Enfance et Jeunesse en Avallonnais	89	Les indemnités, primes et rémunérations	16/03/2020	DUE	agréé
203	ENFANCE ET JEUNESSE EN AVALLONNAIS	89	Les indemnités, primes et rémunérations	30/04/2020	DUE	agréé
204	ADAPEI 91	91	Le droit syndical, le droit d'expression, CSE, IRP	25/10/2019	Accord	agréé
205	ADAPEI 91	91	Les indemnités, primes et rémunérations	27/02/2020	Accord	agréé
206	ASSOCIATION L' ESSOR	92	La prévoyance et la complémentaire santé	09/01/2020	Accord	agréé
207	LA RESIDENCE SOCIALE	92	Les indemnités, primes et rémunérations	24/01/2020	DUE	agréé
208	LA RESIDENCE SOCIALE	92	Les indemnités, primes et rémunérations	08/07/2020	DUE	agréé
209	Fondation PERCE NEIGE	92	Le droit syndical, le droit d'expression, CSE, IRP	12/12/2019	Accord	agréé
210	Fondation PERCE-NEIGE	92	Les indemnités, primes et rémunérations	11/05/2020	DUE	refusé
211	ADEF RESIDENCES	94	aménagement (durée, organisation du temps de travail) et CET	13/11/2019	Accord	agréé
212	ADEF RESIDENCES	94	La négociation annuelle obligatoire sur les autres thématiques	13/11/2019	Accord	agréé
213	AUVM	94	Les indemnités, primes et rémunérations	07/07/2020	DUE	agréé
214	LE RENOUVEAU	95	Les indemnités, primes et rémunérations	07/07/2020	DUE	agréé
215	ASS AIDE & PROTECT ENFANCE & JEUNESSE	974	Les indemnités, primes et rémunérations	13/08/2020	DUE	agréé
216	ASSOCIATION ADULTES JEUNES HANDICAPES	974	Les indemnités, primes et rémunérations	19/08/2020	Accord	refusé

217	ASSOCIATION MLEZI MAORE	976	Les indemnités, primes et rémunérations	14/08/2020	Accord	agréé

Annexe 3 b : Liste des accords locaux instruits et agréés en 2020 dans le cadre de la procédure" silence vaut acceptation"

	Association	Code postal	Typologie	Date signature	Type accord	Mode transmission
1	UDAF	1	aménagement (durée, organisation du temps de travail) et CET	13/12/2019	Accord	papier
2	FONDATIONS SAVART	2	Egalité professionnelle entre les hommes et les femmes	16/12/2019	Accord	SI
3	UNION DEPART ASSOC FAMILIALES	3	aménagement (durée, organisation du temps de travail) et CET	07/11/2019	Accord	SI
4	UNION DEPART ASSOC FAMILIALES	3	Le droit syndical, le droit d'expression, CSE, IRP	07/11/2019	Accord	SI
5	UNION DEPART ASSOC FAMILIALES	3	aménagement (durée, organisation du temps de travail) et CET	06/07/2020	DUE	SI
6	ASS FORMATION JEUNES ET ADULTES INSERT	6	Le droit syndical, le droit d'expression, CSE, IRP	20/01/2020	Accord	SI
7	ASS FORMATION JEUNES ET ADULTES INSERT	6	La gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, la BDES	17/02/2020	Accord	SI
8	FONDATION DE NICE	6	aménagement (durée, organisation du temps de travail) et CET	22/06/2020	DUE	SI
9	ASS FORMATION JEUNES ET ADULTES INSERT	6	Egalité professionnelle entre les hommes et les femmes	25/06/2020	Accord	SI
10	ASSOCIATION POUR LES PERSONNES HANDICAPEES	8	Les congés et autorisations d'absences	20/04/2020	Accord	SI
11	CONGREGATION SOEURS PROVIDENCE	10	Les congés et autorisations d'absences	11/02/2020	Accord	SI
12	COOPERATION AUTISME 11	11	La formation professionnelle	02/12/2019	Accord	SI
13	COOPERATION AUTISME 11	11	aménagement (durée, organisation du temps de travail) et CET	02/12/2019	Accord	SI
14	Association Repos et Santé	12	aménagement (durée, organisation du temps de travail) et CET	20/12/2019	Accord	papier
15	ASSOCIATION SAINTE MARIE	13	La négociation annuelle obligatoire sur les autres thématiques	04/09/2019	Accord	SI
16	ASSOC POUR READAPTATION SOCIALE	13	Egalité professionnelle entre les hommes et les femmes	26/11/2019	Accord	SI
17	ASSOCIATION DES PARONS	13	La négociation annuelle obligatoire sur les autres thématiques	18/11/2019	Accord	SI
18	ASSOCIATION SAINTE MARIE	13	aménagement (durée, organisation du temps de travail) et CET	15/05/2020	Accord	SI
19	ASSISTANCE FAMILIALE	13	Les congés et autorisations d'absences	26/05/2020	Accord	SI
20	ADDICTION MEDITERRANEE	13	Les congés et autorisations d'absences	30/06/2020	Accord	SI
21	ASSOCIATION SAINTE MARIE	13	La négociation annuelle obligatoire sur les autres thématiques	08/07/2020	Accord	SI

22	Association de parents et amis de personnes handicapées mentales du Bocage Virois et de la Suisse Normande	14	La négociation annuelle obligatoire sur les autres thématiques	20/12/2019	Accord	papier
23	AMIS DE JEAN BOSCO	14	aménagement (durée, organisation du temps de travail) et CET	23/09/2019	Accord	SI
24	AMIS DE JEAN BOSCO	14	La formation professionnelle	21/11/2019	Accord	SI
25	AMIS DE JEAN BOSCO	14	aménagement (durée, organisation du temps de travail) et CET	21/11/2019	Accord	SI
26	ESPACE D'INSERTION EN REGION DE COGNAC	16	La négociation annuelle obligatoire sur les autres thématiques	17/12/2019	Accord	SI
27	ASSOCIATION PERE LE BIDEAU	16	aménagement (durée, organisation du temps de travail) et CET	06/02/2020	Accord	SI
28	AGIR PROTECT L EDUC CITOYENNETE	16	Les congés et autorisations d'absences	05/06/2020	Accord	SI
29	APEC	16	Les congés et autorisations d'absences	26/06/2020	Accord	SI
30	ADSEA 17-LA PROTECTRICE	17	aménagement (durée, organisation du temps de travail) et CET	20/11/2018	Accord	SI
31	ADEI	17	Egalité professionnelle entre les hommes et les femmes	07/10/2019	Accord	SI
32	ADEI	17	Egalité professionnelle entre les hommes et les femmes	07/10/2019	Accord	SI
33	ADSEA 17-LA PROTECTRICE	17	La prévoyance et la complémentaire santé	20/12/2019	Accord	SI
34	ADSEA 17-LA PROTECTRICE	17	aménagement (durée, organisation du temps de travail) et CET	27/09/2019	Accord	SI
35	ADSEA 17-LA PROTECTRICE	17	Qualité de vie au travail et prévention de la pénibilité au travail	27/09/2019	Accord	SI
36	PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC	18	La prévoyance et la complémentaire santé	16/12/2019	Accord	SI
37	FACILAVIE	18	aménagement (durée, organisation du temps de travail) et CET	03/12/2019	Accord	SI
38	UDAF Corrèze	19	La négociation annuelle obligatoire sur les autres thématiques	02/12/2019	Accord	papier
39	MSA SERVICES LIMOUSIN	19	Les congés et autorisations d'absences	17/12/2019	Accord	SI
40	EHPAD A ZIGLIA	20	Les indemnités, primes et rémunérations	16/06/2020	DUE	SI
41	ASS GESTION ETUD.OEUVR.FAMIL.ENFANT.HA	21	Les congés et autorisations d'absences	10/09/2019	Accord	SI
42	ASS READAPTATION ET INTEGRATION	22	Qualité de vie au travail et prévention de la pénibilité au travail	25/09/2019	Accord	SI
43	ADAPEI-NOUELLES COTES D'ARMOR	22	Les congés et autorisations d'absences	16/12/2019	Accord	SI
44	ADAPEI-NOUELLES COTES D'ARMOR	22	La prévoyance et la complémentaire santé	05/03/2020	Accord	SI
45	ASSOC DEPART AMIS PARENT ENFANT INADAP	23	aménagement (durée, organisation du temps de travail) et CET	24/09/2019	Accord	SI
46	ASSOC DEPART AMIS PARENT ENFANT INADAP	23	Qualité de vie au travail et prévention de la pénibilité au travail	24/09/2019	Accord	SI
47	ASSOC DEPART AMIS PARENT ENFANT INADAP	23	Qualité de vie au travail et prévention de la pénibilité au travail	24/09/2019	Accord	SI
48	ASSOC DEPART AMIS PARENT ENFANT INADAP	23	Le droit syndical, le droit d'expression, CSE, IRP	24/09/2019	Accord	SI

49	ANEF VALLEE DU RHONE	26	aménagement (durée, organisation du temps de travail) et CET	26/11/2019	Accord	SI
50	LES FONTAINES ABBE PIERRE MARLE	27	Le droit syndical, le droit d'expression, CSE, IRP	13/08/2019	Accord	SI
51	ASSOCIATION DU GRAND LIEU	27	aménagement (durée, organisation du temps de travail) et CET	29/01/2020	Accord	SI
52	PRESENCE 30-AMPAF	30	Egalité professionnelle entre les hommes et les femmes	06/11/2019	Accord	papier
53	PRESENCE 30 AMPAF	30	Egalité professionnelle entre les hommes et les femmes	16/07/2020	Accord	papier
54	PRESENCE 30 AMPAF	30	aménagement (durée, organisation du temps de travail) et CET	16/07/2020	Accord	papier
55	PRESENCE 30-AMPAF***	30	aménagement (durée, organisation du temps de travail) et CET	03/06/2020	Accord	papier
56	RELAIS LOISIRS HANDICAP 30	30	aménagement (durée, organisation du temps de travail) et CET	16/12/2019	Accord	SI
57	ASSOCIATION AIDE MENAGERE ET AIDE ADOM	30	Contrat de génération, emploi des salariés âgés, préretraite progressive	16/07/2020	Accord	SI
58	ASSOCIATION AIDE MENAGERE ET AIDE ADOM	30	Egalité professionnelle entre les hommes et les femmes	16/07/2020	Accord	SI
59	ACCUEIL ET FAMILLE ASS	31	Le droit syndical, le droit d'expression, CSE, IRP	01/04/2019	Accord	SI
60	FONDATION MARIE LOUISE	31	Egalité professionnelle entre les hommes et les femmes	27/11/2019	Accord	SI
61	UNION DEP ASSOCIATIONS FAMILIALES	31	Les indemnités, primes et rémunérations	28/04/2020	Accord	SI
62	ASSOCIATION POUR LE SOIN ET LA PROTECTION DE L'ENFANT, DE L'ADOLESCENT ET DE L'ADULTE	31	Le droit syndical, le droit d'expression, CSE, IRP	17/10/2019	Accord	SI
63	RESILIENCE OCCITANIE	31	Les indemnités, primes et rémunérations	10/04/2020	Accord	SI
64	Association Régionale de Sauvegarde de l'Enfant, de l'Adolescent et de l'Adulte	31	Le droit syndical, le droit d'expression, CSE, IRP	19/12/2019	Accord	SI
65	UDAF Gironde	33	Le droit syndical, le droit d'expression, CSE, IRP	11/10/2019	Accord	papier
66	AMSADHG 33	33	Egalité professionnelle entre les hommes et les femmes	24/09/2019	Accord	papier
67	ASSOCIATION DE MAINTIEN ET DE SOINS A DOMICILE DE LA HAUTE GIRONDE	33	Qualité de vie au travail et prévention de la pénibilité au travail	24/09/2019	Accord	SI
68	ASSOCIATION DES FOYERS DES AINES	33	Qualité de vie au travail et prévention de la pénibilité au travail	17/12/2019	Accord	SI
69	ASSOCIATION DES FOYERS DES AINES	33	La négociation annuelle obligatoire sur les autres thématiques	17/12/2019	Accord	SI
70	ASSOCIATION DES FOYERS DES AINES	33	Qualité de vie au travail et prévention de la pénibilité au travail	17/12/2019	Accord	SI
71	ADAPEI	33	La gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, la BDES	04/12/2019	Accord	SI
72	ASSOCIATION TERRITOIRES ET INTEGRATION	33	La gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, la BDES	09/12/2019	Accord	SI
73	Association des Parents et Amis des Personnes Handicapées Mentales	33	La négociation annuelle obligatoire sur les autres thématiques	11/12/2019	Accord	SI
74	O R E A G	33	Les indemnités, primes et rémunérations	13/02/2020	Accord	SI

75	EDUCATIVE D'INSERTION SOCIALE	33	La prévoyance et la complémentaire santé	30/12/2018	Accord	SI
76	SOINS A DOMICILE DU BASSIN D'ARCACHON SUD	33	Les indemnités, primes et rémunérations	19/06/2020	DUE	SI
77	UNION DEPART ASS FAMILIALES	33	La négociation annuelle obligatoire sur les autres thématiques	12/02/2020	Accord	SI
78	ASSOCIATION DES FOYERS DES AINES	33	aménagement (durée, organisation du temps de travail) et CET	06/04/2020	Accord	SI
79	ADGESSA	33	Egalité professionnelle entre les hommes et les femmes	29/06/2020	DUE	SI
80	ADGESSA	33	La négociation annuelle obligatoire sur les autres thématiques	29/06/2020	Accord	SI
81	ADGESSA	33	Egalité professionnelle entre les hommes et les femmes	29/06/2020	DUE	SI
82	APAJH AD 33	33	Les congés et autorisations d'absences	10/07/2020	Accord	SI
83	UNION DEPART ASS FAMILIALES	33	La négociation annuelle obligatoire sur les autres thématiques	12/06/2020	Accord	SI
84	UNION DEPART ASS FAMILIALES	33	Contrat de génération, emploi des salariés âgés, préretraite progressive	14/05/2020	Accord	SI
85	AIDE A L'INTEGRATION ET A LA REINSERTI	34	aménagement (durée, organisation du temps de travail) et CET	02/12/2019	Accord	SI
86	I.S.S.U.E	34	La négociation annuelle obligatoire sur les autres thématiques	13/12/2019	Accord	SI
87	ASS DEP ADMINIST GESTION ETS SPECIALIS	34	Les accords de substitutions	06/02/2020	Accord	SI
88	UNION DEPART ASSOCIATIONS FAMILIALES (Udaf de l'Hérault)	34	Egalité professionnelle entre les hommes et les femmes	30/06/2020	Accord	SI
89	UNION DEPART ASSOCIATIONS FAMILIALES (Udaf de l'Hérault)	34	aménagement (durée, organisation du temps de travail) et CET	30/06/2020	Accord	SI
90	SEA 35	35	aménagement (durée, organisation du temps de travail) et CET	14/01/2019	Accord	papier
91	LES PEP BRETILL'ARMOR	35	Le droit syndical, le droit d'expression, CSE, IRP	03/12/2019	Accord	papier
92	Association La Bretèche	35	Le droit syndical, le droit d'expression, CSE, IRP	17/10/2019	Accord	papier
93	Association La Bretèche	35	Le droit syndical, le droit d'expression, CSE, IRP	17/10/2019	Accord	papier
94	SEA 35	35	Le droit syndical, le droit d'expression, CSE, IRP	28/06/2019	Accord	papier
95	Association La Bretèche	35	Le droit syndical, le droit d'expression, CSE, IRP	17/10/2019	Accord	papier
96	Association Sévigné	35	aménagement (durée, organisation du temps de travail) et CET	07/07/2020	DUE	SI
97	ADMR LES MAISONNEES	37	aménagement (durée, organisation du temps de travail) et CET	07/06/2019	Accord	SI
98	CROIX ROUGE FRANCAISE	37	aménagement (durée, organisation du temps de travail) et CET	12/12/2019	Accord	SI
99	ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES AMIS ET	37	Les indemnités, primes et rémunérations	31/03/2020	Accord	SI
100	ASSAD-HAD	37	aménagement (durée, organisation du temps de travail) et CET	01/04/2020	Accord	SI
101	NOTRE MAISON	39	aménagement (durée, organisation du temps de travail) et CET	06/11/2019	Accord	SI

102	NOTRE MAISON	39	Contrat de génération, emploi des salariés âgés, préretraite progressive	06/11/2019	Accord	SI
103	UNION DEPART ASSOC FAMILIALES	40	aménagement (durée, organisation du temps de travail) et CET	18/12/2019	Accord	SI
104	APAJH Loir et Cher(41)	41	Le droit syndical, le droit d'expression, CSE, IRP	26/09/2019	Accord	papier
105	ASS DEP PUPILLES ENSEIGNEMENT PUBLIC 4	43	Egalité professionnelle entre les hommes et les femmes	20/12/2019	Accord	SI
106	ASSOCIATION LES EAUX VIVES	44	aménagement (durée, organisation du temps de travail) et CET	09/09/2019	Accord	SI
107	ASSOCIATION LES EAUX VIVES	44	Le droit syndical, le droit d'expression, CSE, IRP	27/01/2020	Accord	SI
108	ASSOCIATION LES EAUX VIVES	44	aménagement (durée, organisation du temps de travail) et CET	27/01/2020	Accord	SI
109	ASSOCIATION LES EAUX VIVES	44	aménagement (durée, organisation du temps de travail) et CET	14/09/2018	Accord	SI
110	ADPEP	45	aménagement (durée, organisation du temps de travail) et CET	13/02/2020	Accord	papier
111	ASSOCIATION POUR ADULTES ET JEUNES HAN	45	Le droit syndical, le droit d'expression, CSE, IRP	04/10/2019	Accord	SI
112	ISAMBERT SAGESSE	45	aménagement (durée, organisation du temps de travail) et CET	27/02/2020	Accord	SI
113	ISAMBERT SAGESSE	45	Egalité professionnelle entre les hommes et les femmes	20/02/2020	Accord	SI
114	SAUVEGARDE	47	Le droit syndical, le droit d'expression, CSE, IRP	21/01/2020	Accord	SI
115	L'ARC EN CIEL	48	La négociation annuelle obligatoire sur les autres thématiques	17/12/2019	Accord	papier
116	ALADIN	49	aménagement (durée, organisation du temps de travail) et CET	22/03/2019	Accord	SI
117	ASSOCIATION DU PRIEURE DE MONTILLIERS	49	Les accords de substitutions	24/09/2019	Accord	SI
118	ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DE L'EN	49	Les indemnités, primes et rémunérations	25/06/2019	Accord	SI
119	ADAPEI DU MAINE ET LOIRE	49	Egalité professionnelle entre les hommes et les femmes	26/12/2019	Accord	SI
120	ACAIS - Association en Cotentin d'accompagnement inclusif et solidaire	50	Egalité professionnelle entre les hommes et les femmes	26/11/2019	Accord	papier
121	ASILE SAINT JOSEPH	50	Egalité professionnelle entre les hommes et les femmes	12/02/2020	Accord	SI
122	ASS DEP SAUVEGARDE ENFANCE ADOLES MANC	50	Les congés et autorisations d'absences	12/05/2020	Accord	SI
123	ASS DEP SAUVEGARDE ENFANCE ADOLES MANC	50	Qualité de vie au travail et prévention de la pénibilité au travail	12/05/2020	Accord	SI
124	ASS CHERBOURG ACTION INSTIT SANIT SOCI	50	La formation professionnelle	09/07/2020	Accord	SI
125	UNION DEPART DES ASSOC FAMILIALES	51	La négociation annuelle obligatoire sur les autres thématiques	10/02/2020	Accord	SI
126	Les PEP 52	52	aménagement (durée, organisation du temps de travail) et CET	15/01/2016	Accord	papier
127	ADAPEI	53	Qualité de vie au travail et prévention de la pénibilité au travail	01/03/2019	DUE	SI

128	ASS DEPARTEMENTALE D'AMIS ET PARENTS D	53	Qualité de vie au travail et prévention de la pénibilité au travail	26/05/2020	Accord	SI
129	ASS DEPARTEMENTALE D'AMIS ET PARENTS D	53	aménagement (durée, organisation du temps de travail) et CET	26/05/2020	Accord	SI
130	ASSOCIATION DE SERVICE DE MAINTIEN A DOMICILE - ASMAD	53	aménagement (durée, organisation du temps de travail) et CET	10/02/2020	Accord	SI
131	ASS DEPARTEMENTALE D'AMIS ET PARENTS D	53	aménagement (durée, organisation du temps de travail) et CET	16/07/2020	Accord	SI
132	ASSOCIATION PERRINE SAMSON	56	aménagement (durée, organisation du temps de travail) et CET	22/06/2020	Accord	SI
133	ASS DEP PUPILLES ENSEIG PUBLIC	56	Le droit syndical, le droit d'expression, CSE, IRP	03/07/2020	Accord	SI
134	ASS DEP PUPILLES ENSEIG PUBLIC	56	aménagement (durée, organisation du temps de travail) et CET	12/06/2020	Accord	SI
135	ALYS	57	Egalité professionnelle entre les hommes et les femmes	21/11/2019	Accord	papier
136	ALYS	57	La formation professionnelle	21/11/2019	Accord	papier
137	ALYS	57	La négociation annuelle obligatoire sur les autres thématiques	16/09/2019	Accord	papier
138	ALYS*	57	aménagement (durée, organisation du temps de travail) et CET	02/04/2020	Accord	papier
139	ASS CMSEA	57	La gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, la BDES	28/01/2019	Accord	SI
140	ASS CMSEA	57	La négociation annuelle obligatoire sur les autres thématiques	12/12/2019	Accord	SI
141	ASS NIVERNAISE ACCUEIL REINSERTION	58	aménagement (durée, organisation du temps de travail) et CET	13/05/2020	Accord	SI
142	ASS NIVERNAISE ACCUEIL REINSERTION	58	aménagement (durée, organisation du temps de travail) et CET	13/05/2020	Accord	SI
143	UDAPEI DU NORD	59	Le droit syndical, le droit d'expression, CSE, IRP	04/02/2020	Accord	papier
144	Association Papillons Blancs de Denain	59	Qualité de vie au travail et prévention de la pénibilité au travail	13/12/2019	Accord	papier
145	UDAPEI DU NORD*	59	La prévoyance et la complémentaire santé	16/12/2020	Accord	papier
146	Association Papillons Blancs de Denain	59	Egalité professionnelle entre les hommes et les femmes	20/12/2019	Accord	papier
147	ASS RESIDENCE DES ORCHIDEES	59	Qualité de vie au travail et prévention de la pénibilité au travail	10/10/2019	Accord	SI
148	ALEFPA	59	Les congés et autorisations d'absences	10/12/2019	Accord	SI
149	ALEFPA	59	La négociation annuelle obligatoire sur les autres thématiques	10/12/2019	Accord	SI
150	HOME DES FLANDRES	59	Egalité professionnelle entre les hommes et les femmes	17/12/2019	Accord	SI
151	ALEFPA	59	Le droit syndical, le droit d'expression, CSE, IRP	11/03/2020	Accord	SI
152	ASSOCIATION VISA	59	Les indemnités, primes et rémunérations	12/05/2020	Accord	SI
153	HOME DES FLANDRES	59	Les congés et autorisations d'absences	23/04/2020	Accord	SI
154	ASSOCIATION VISA	59	aménagement (durée, organisation du temps de travail) et CET	10/06/2020	Accord	SI
155	ASSOCIATION VISA	59	Les congés et autorisations d'absences	12/05/2020	Accord	SI
156	ASSOCIATION VISA	59	Qualité de vie au travail et prévention de la pénibilité au travail	12/05/2020	Accord	SI
157	ASSOCIATION VISA	59	Les congés et autorisations d'absences	12/05/2020	Accord	SI

158	LES PAPILLONS BLANCS DE DUNKERQUE	59	La négociation annuelle obligatoire sur les autres thématiques	29/11/2019	Accord	SI
159	La Compassion	60	aménagement (durée, organisation du temps de travail) et CET	16/10/2020	Accord	papier
160	La Compassion	60	La négociation annuelle obligatoire sur les autres thématiques	20/10/2019	DUE	papier
161	ASSOC ENVOL PICARDIE	60	Le droit syndical, le droit d'expression, CSE, IRP	18/07/2019	Accord	SI
162	UNION DEPART ASSOC FAMILIALES	60	Les congés et autorisations d'absences	06/02/2020	Accord	SI
163	UNION DEPART ASSOC FAMILIALES	60	Contrat de génération, emploi des salariés âgés, préretraite progressive	06/03/2020	Accord	SI
164	ASSOCIATION D'ACTION ET D'INSERTION SOCIALE	61	Le droit syndical, le droit d'expression, CSE, IRP	15/07/2019	Accord	SI
165	ASS MARGUERITE GUERIN	61	aménagement (durée, organisation du temps de travail) et CET	11/06/2020	Accord	SI
166	ASS MARGUERITE GUERIN	61	aménagement (durée, organisation du temps de travail) et CET	11/06/2020	Accord	SI
167	FONDATION ANAIS	61	La négociation annuelle obligatoire sur les autres thématiques	21/07/2020	Accord	SI
168	ASSOCIATION TUTELAIRE DU PAS-DE-CALAIS	62	La négociation annuelle obligatoire sur les autres thématiques	20/12/2019	Accord	SI
169	ASS DEPART PUPILLES ENSEIGNEMENT PUBLI	62	La négociation annuelle obligatoire sur les autres thématiques	09/12/2019	Accord	SI
170	AFAPEI DU CALAISIS	62	Egalité professionnelle entre les hommes et les femmes	29/01/2020	Accord	SI
171	AFAPEI DU CALAISIS	62	La formation professionnelle	29/01/2020	Accord	SI
172	Apei les Papillons Blancs d'Hénin-Carvin	62	Les indemnités, primes et rémunérations	17/04/2020	DUE	SI
173	APREVA REALISATIONS MEDICO SOCIALES	62	Les indemnités, primes et rémunérations	18/12/2019	Accord	SI
174	ADSEA63	63	Egalité professionnelle entre les hommes et les femmes	02/10/2019	Accord	papier
175	ALTERIS	63	Egalité professionnelle entre les hommes et les femmes	26/06/2020	Accord	SI
176	ASSOCIATION TUTELAIRE DES PYRENEES	65	Les indemnités, primes et rémunérations	15/04/2020	DUE	papier
177	A M E F P A	65	aménagement (durée, organisation du temps de travail) et CET	28/11/2019	Accord	SI
178	UNAF 66	66	La négociation annuelle obligatoire sur les autres thématiques	11/07/2019	Accord	papier
179	UNION DEPART ASSOC FAMILIALES DES P O	66	La négociation annuelle obligatoire sur les autres thématiques	11/07/2019	Accord	SI
180	Diaconat Bethesda	67	aménagement (durée, organisation du temps de travail) et CET	03/12/2020	Accord	papier
181	HOSPICE SAINT JOSEPH	67	aménagement (durée, organisation du temps de travail) et CET	08/10/2019	Accord	SI
182	ASS REG SPECIALISEE EDUCATION ANIMATIO	67	aménagement (durée, organisation du temps de travail) et CET	27/11/2019	Accord	SI
183	REGIONALE AIDE AUX HANDICAPES MOTEURS	67	Egalité professionnelle entre les hommes et les femmes	20/12/2019	Accord	SI

184	ASS REG SPECIALISEE EDUCATION ANIMATIO	67	La formation professionnelle	27/11/2019	Accord	SI
185	ASS REG SPECIALISEE EDUCATION ANIMATIO	67	aménagement (durée, organisation du temps de travail) et CET	27/11/2019	Accord	SI
186	ASS REG SPECIALISEE EDUCATION ANIMATIO	67	La négociation annuelle obligatoire sur les autres thématiques	27/11/2019	Accord	SI
187	ASS REG SPECIALISEE EDUCATION ANIMATIO	67	La prévoyance et la complémentaire santé	27/11/2019	Accord	SI
188	ASS REG SPECIALISEE EDUCATION ANIMATIO	67	aménagement (durée, organisation du temps de travail) et CET	27/11/2019	Accord	SI
189	ASS REG SPECIALISEE EDUCATION ANIMATIO	67	Egalité professionnelle entre les hommes et les femmes	27/11/2019	Accord	SI
190	ASS REG SPECIALISEE EDUCATION ANIMATIO	67	Les indemnités, primes et rémunérations	27/11/2019	Accord	SI
191	ASS REG SPECIALISEE EDUCATION ANIMATIO	67	Les indemnités, primes et rémunérations	27/11/2019	Accord	SI
192	ASS REG SPECIALISEE EDUCATION ANIMATIO	67	Les indemnités, primes et rémunérations	27/11/2019	Accord	SI
193	APH DES VOSGES DU NORD	67	aménagement (durée, organisation du temps de travail) et CET	03/07/2020	Accord	SI
194	APH DES VOSGES DU NORD	67	Les indemnités, primes et rémunérations	15/07/2020	Accord	SI
195	ASSOCIATION RESONANCE	68	La négociation annuelle obligatoire sur les autres thématiques	13/08/2019	Accord	SI
196	ASSOCIATION RESONANCE	68	La formation professionnelle	17/12/2019	Accord	SI
197	UNION DEP ASSOC FAMILIALES DU HAUT-RHI	68	aménagement (durée, organisation du temps de travail) et CET	10/02/2020	DUE	SI
198	AFAPEI	68	Le droit syndical, le droit d'expression, CSE, IRP	17/03/2020	Accord	SI
199	Rayon de Soleil de l'Enfance du Lyonnais	69	aménagement (durée, organisation du temps de travail) et CET	21/11/2019	Accord	papier
200	Rayon de Soleil de l'Enfance du Lyonnais	69	La négociation annuelle obligatoire sur les autres thématiques	19/12/2019	Accord	papier
201	ACCUEIL DES BUERS	69	aménagement (durée, organisation du temps de travail) et CET	29/10/2018	Accord	SI
202	ASSOCIATION LYONNAISE DE GESTION D'ETA	69	Les congés et autorisations d'absences	26/11/2019	Accord	SI
203	PUPILLES ENSEIGNEMENT PUB RHONE	69	Egalité professionnelle entre les hommes et les femmes	05/12/2019	Accord	SI
204	ACPPA ACCUEIL ET CONFORT POUR PERSONNES AGEES	69	aménagement (durée, organisation du temps de travail) et CET	11/10/2019	Accord	SI
205	ASSOCIATION ORSAC DIRECTION GENERALE	69	La négociation annuelle obligatoire sur les autres thématiques	04/12/2019	Accord	SI
206	ASSOCIATION ORSAC DIRECTION GENERALE	69	La gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, la BDES	04/12/2019	Accord	SI

207	ASSOCIATION ORSAC DIRECTION GENERALE	69	La prévoyance et la complémentaire santé	12/12/2019	Accord	SI
208	ASSOCIATION DE LA ROCHE	69	La négociation annuelle obligatoire sur les autres thématiques	16/01/2020	Accord	SI
209	ASS INTERC SOINS INFIRMIERS A DOMICILE	69	aménagement (durée, organisation du temps de travail) et CET	06/04/2020	Accord	SI
210	OVE	69	Les congés et autorisations d'absences	20/12/2019	Accord	SI
211	OVE	69	aménagement (durée, organisation du temps de travail) et CET	20/12/2019	Accord	SI
212	OVE	69	Les congés et autorisations d'absences	20/12/2019	Accord	SI
213	ASSOCIATION LA PIERRE ANGULAIRE	69	Les indemnités, primes et rémunérations	21/01/2020	Accord	SI
214	ASSOCIATION LA PIERRE ANGULAIRE	69	aménagement (durée, organisation du temps de travail) et CET	30/07/2020	Accord	SI
215	ASSOCIATION POUR UNE MEILLEURE INSERTI	70	aménagement (durée, organisation du temps de travail) et CET	27/05/2019	Accord	SI
216	LES PAPILLONS BLANCS D'ENTRE SAONE ET	71	aménagement (durée, organisation du temps de travail) et CET	10/07/2019	Accord	SI
217	LE PONT	71	aménagement (durée, organisation du temps de travail) et CET	21/11/2019	Accord	SI
218	LE PONT	71	aménagement (durée, organisation du temps de travail) et CET	21/11/2019	Accord	SI
219	LE PONT	71	aménagement (durée, organisation du temps de travail) et CET	21/11/2019	Accord	SI
220	LE PONT	71	La prévoyance et la complémentaire santé	06/12/2019	Accord	SI
221	ADAPEI DE LA SARTHE	72	La négociation annuelle obligatoire sur les autres thématiques	16/09/2019	Accord	SI
222	ADAPEI DE LA SARTHE	72	La prévoyance et la complémentaire santé	23/12/2019	Accord	SI
223	ADAPEI DE LA SARTHE	72	La gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, la BDES	23/12/2019	Accord	SI
224	ADAPEI DE LA SARTHE	72	Egalité professionnelle entre les hommes et les femmes	23/12/2019	Accord	SI
225	ADAPEI DE LA SARTHE	72	La gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, la BDES	15/11/2019	Accord	SI
226	ADAPEI DE LA SARTHE	72	La gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, la BDES	23/12/2019	Accord	SI
227	APAJH SARTHE MAYENNE	72	Les indemnités, primes et rémunérations	30/06/2020	DUE	SI
228	CENTRE MEDICO SOCIAL BASILE MOREAU	72	Les indemnités, primes et rémunérations	13/08/2020	Accord	SI
229	ACCUEIL SAVOIE HANDICAP	73	La négociation annuelle obligatoire sur les autres thématiques	02/12/2019	Accord	papier
230	OSE	75	Egalité professionnelle entre les hommes et les femmes	24/12/2019	Accord	papier
231	Œuvre de secours aux enfants	75	aménagement (durée, organisation du temps de travail) et CET	27/03/2020	Accord	papier
232	OSE	75	La négociation annuelle obligatoire sur les autres thématiques	18/12/2019	Accord	papier
233	Œuvre de secours aux Enfants	75	Qualité de vie au travail et prévention de la pénibilité au travail	22/05/2019	Accord	papier
234	OSE	75	Qualité de vie au travail et prévention de la pénibilité au travail	18/12/2019	Accord	papier
235	LES JOURS HEUREUX	75	aménagement (durée, organisation du temps de travail) et CET	17/06/2019	Accord	SI

236	ORDRE DE MALTE - MAS Saint-Jean	75	aménagement (durée, organisation du temps de travail) et CET	11/09/2019	Accord	SI
237	ARC - EQUIPES D'AMITIE ARC-EA	75	Les indemnités, primes et rémunérations	12/11/2019	Accord	SI
238	OEUVRES HOSPITALIERES FRANCAISES DE L'ORDRE DE MALTE	75	Egalité professionnelle entre les hommes et les femmes	04/12/2019	Accord	SI
239	Oeuvre Hospitalière Française de l'Ordre de Malte	75	La négociation annuelle obligatoire sur les autres thématiques	04/12/2019	Accord	SI
240	ASS DES CITES DU SECOURS CATHOLIQUE	75	Egalité professionnelle entre les hommes et les femmes	26/11/2019	Accord	SI
241	ASS DES CITES DU SECOURS CATHOLIQUE	75	La gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, la BDES	18/11/2019	Accord	SI
242	ASS DES CITES DU SECOURS CATHOLIQUE	75	La prévoyance et la complémentaire santé	26/11/2019	Accord	SI
243	ASS DES CITES DU SECOURS CATHOLIQUE	75	La négociation annuelle obligatoire sur les autres thématiques	28/11/2019	Accord	SI
244	VIVRE ET DEVENIR VILLEPINTE - SAINT-MI	75	Les congés et autorisations d'absences	24/10/2019	Accord	SI
245	VIVRE ET DEVENIR VILLEPINTE - SAINT-MI	75	aménagement (durée, organisation du temps de travail) et CET	24/10/2019	Accord	SI
246	ESPEREM	75	mesures catégorielles	14/10/2019	Accord	SI
247	ASS DES CITES DU SECOURS CATHOLIQUE	75	La prévoyance et la complémentaire santé	26/11/2019	Accord	SI
248	FEDERATION DES APAJH	75	Les congés et autorisations d'absences	30/01/2020	Accord	SI
249	FEDERATION DES APAJH	75	Les indemnités, primes et rémunérations	14/10/2019	Accord	SI
250	FONDATION L’ELAN RETROUVE	75	La formation professionnelle	31/01/2020	Accord	SI
251	CLAIRE AMITIE FRANCE	75	Le droit syndical, le droit d'expression, CSE, IRP	03/01/2020	Accord	SI
252	FEDERATION DES APAJH	75	Le droit syndical, le droit d'expression, CSE, IRP	30/01/2020	Accord	SI
253	ASSOCIATION LE MOULIN VERT	75	Le droit syndical, le droit d'expression, CSE, IRP	29/11/2019	Accord	SI
254	VIVRE ET DEVENIR VILLEPINTE - SAINT-MI	75	Egalité professionnelle entre les hommes et les femmes	20/02/2020	Accord	SI
255	VIVRE ET DEVENIR VILLEPINTE - SAINT-MI	75	La négociation annuelle obligatoire sur les autres thématiques	20/02/2020	Accord	SI
256	ASSO SOIN SERVICE DOMICILE	75	Les congés et autorisations d'absences	30/04/2020	Accord	SI
257	FEDERATION APAJH	75	Egalité professionnelle entre les hommes et les femmes	10/05/2019	Accord	SI
258	ASSOCIATION ARC-EQUIPES D'AMITIE	75	La prévoyance et la complémentaire santé	20/12/2019	DUE	SI
259	FONDATION L'ELAN RETROUVE	75	La prévoyance et la complémentaire santé	18/06/2020	Accord	SI
260	FONDATION L'ELAN RETROUVE	75	Les congés et autorisations d'absences	18/06/2020	Accord	SI

261	FONDATION L'ELAN RETROUVE	75	Egalité professionnelle entre les hommes et les femmes	02/07/2020	Accord	SI
262	FONDATION L'ELAN RETROUVE	75	La négociation annuelle obligatoire sur les autres thématiques	02/07/2020	Accord	SI
263	ASS DES CITES DU SECOURS CATHOLIQUE	75	Les indemnités, primes et rémunérations	18/11/2019	Accord	SI
264	L'ELAN	76	La négociation annuelle obligatoire sur les autres thématiques	18/06/2020	Accord	papier
265	LIGUE HAVRAISE	76	aménagement (durée, organisation du temps de travail) et CET	17/02/2020	Accord	papier
266	LIGUE HAVRAISE	76	La prévoyance et la complémentaire santé	12/02/2020	Accord	papier
267	LIGUE HAVRAISE	76	aménagement (durée, organisation du temps de travail) et CET	17/02/2020	Accord	SI
268	LIGUE HAVRAISE	76	La prévoyance et la complémentaire santé	12/02/2020	Accord	SI
269	ASS DEP AMIS PARENTS ENFANTS INADAPTES	77	La gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, la BDES	05/11/2019	Accord	SI
270	Les Bruyères Association	77	aménagement (durée, organisation du temps de travail) et CET	03/12/2019	Accord	SI
271	ADSEA SAUVEGARDE ENFANCE ET ADOLESCENC	77	Egalité professionnelle entre les hommes et les femmes	20/12/2019	Accord	SI
272	ASSOCIATION DE VILLEBOUVET	77	Le droit syndical, le droit d'expression, CSE, IRP	29/04/2020	Accord	SI
273	ASSOCIATION DE VILLEBOUVET	77	Qualité de vie au travail et prévention de la pénibilité au travail	30/04/2020	Accord	SI
274	Association des Parents et Amis d'Enfants Inadaptés	77	La négociation annuelle obligatoire sur les autres thématiques	07/04/2020	Accord	SI
275	Association des Parents et Amis d'Enfants Inadaptés	77	aménagement (durée, organisation du temps de travail) et CET	07/04/2020	Accord	SI
276	Fondation Diaconesses de Reuilly	78	aménagement (durée, organisation du temps de travail) et CET	29/08/2019	DUE	papier
277	Fondation Diaconesses de Reuilly	78	Qualité de vie au travail et prévention de la pénibilité au travail	14/11/2019	Accord	papier
278	ATI79	79	La négociation annuelle obligatoire sur les autres thématiques	20/12/2019	Accord	papier
279	ADAPEI 79	79	La négociation annuelle obligatoire sur les autres thématiques	17/09/2019	Accord	SI
280	UNION DEP DES ASSOCIATIONS FAMILIALES	80	Contrat de génération, emploi des salariés âgés, préretraite progressive	13/01/2020	Accord	SI
281	UDAF DE LA SOMME	80	aménagement (durée, organisation du temps de travail) et CET	29/06/2020	Accord	SI
282	ASSOCIATION LES ALENCONS	80	Les indemnités, primes et rémunérations	19/06/2020	Accord	SI
283	ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DES HAND	80	Les indemnités, primes et rémunérations	22/07/2020	DUE	SI
284	Sauvegarde de l'Enfance du Tarn et Garonne	82	Le droit syndical, le droit d'expression, CSE, IRP	05/07/2019	Accord	papier
285	PROMOTION AUTONOMIE ET SANTE 82	82	aménagement (durée, organisation du temps de travail) et CET	12/12/2019	Accord	SI
286	PRESENCE PERSONNES HANDICAP INTELLECTU	83	aménagement (durée, organisation du temps de travail) et CET	08/11/2019	Accord	SI

287	A D V S E A ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DE VAUCLUSE POUR LA SAUVEGARDE DE L'ENFANCE A L'ADULTE	84	Egalité professionnelle entre les hommes et les femmes	15/11/2019	Accord	SI
288	ASSOCIATION AIDE FAMILIALE POPULAIRE	84	aménagement (durée, organisation du temps de travail) et CET	16/03/2020	Accord	SI
289	APAJH Haute-Vienne (mel 23/4)**	87	aménagement (durée, organisation du temps de travail) et CET	17/02/2020	Accord	papier
290	APAJH Haute-Vienne	87	aménagement (durée, organisation du temps de travail) et CET	01/01/2020	Accord	papier
291	ADPAD	87	Le droit syndical, le droit d'expression, CSE, IRP	23/07/2019	Accord	SI
292	ASSOCIATION HESTIA	87	La prévoyance et la complémentaire santé	16/12/2019	Accord	SI
293	ASSOCIATION CHARLES DE FOUCAULD	89	Qualité de vie au travail et prévention de la pénibilité au travail	20/12/2019	Accord	SI
294	ENFANCE ET JEUNESSE EN AVALLONNAIS	89	Egalité professionnelle entre les hommes et les femmes	17/10/2019	Accord	SI
295	ENFANCE ET JEUNESSE EN AVALLONNAIS	89	La gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, la BDES	04/06/2020	Accord	SI
296	ENFANCE ET JEUNESSE EN AVALLONNAIS	89	Les indemnités, primes et rémunérations	28/12/2019	Accord	SI
297	ASSOCIATION LES BONS ENFANTS	90	La formation professionnelle	20/02/2020	Accord	SI
298	Association Les Bons Enfants	90	aménagement (durée, organisation du temps de travail) et CET	20/02/2020	Accord	SI
299	ADAPEI 91	91	La négociation annuelle obligatoire sur les autres thématiques	25/10/2019	Accord	SI
300	Fondation Paul Parquet	92	La négociation annuelle obligatoire sur les autres thématiques	18/12/2019	Accord	papier
301	L'ESCALE SOLIDARITE FEMMES	92	aménagement (durée, organisation du temps de travail) et CET	12/07/2019	Accord	SI
302	ASSOCIATION L' ESSOR	92	La gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, la BDES	14/10/2019	Accord	SI
303	LA VIE AU GRAND AIR	92	Le droit syndical, le droit d'expression, CSE, IRP	21/01/2020	Accord	SI
304	UNION DEPART ASS FAMILIALES 92	92	aménagement (durée, organisation du temps de travail) et CET	13/09/2019	Accord	SI
305	ASSOCIATION L' ESSOR	92	Le droit syndical, le droit d'expression, CSE, IRP	05/12/2019	Accord	SI
306	ASSOCIATION L' ESSOR	92	La négociation annuelle obligatoire sur les autres thématiques	05/12/2019	Accord	SI
307	ASSOCIATION L' ESSOR	92	Le droit syndical, le droit d'expression, CSE, IRP	27/09/2019	Accord	SI
308	Association AGATA	92	Les congés et autorisations d'absences	28/05/2020	Accord	SI
309	ASSOCIATION L'ESSOR	92	Qualité de vie au travail et prévention de la pénibilité au travail	05/12/2019	DUE	SI
310	ADEF RESIDENCES	94	Egalité professionnelle entre les hommes et les femmes	27/08/2019	Accord	SI
311	ADEF RESIDENCES	94	Qualité de vie au travail et prévention de la pénibilité au travail	26/11/2019	DUE	SI
312	ASS AIDE & PROTECT ENFANCE & JEUNESSE	97460	Le droit syndical, le droit d'expression, CSE, IRP	03/09/2019	Accord	SI

313	ASSOCIATION ADULTES JEUNES HANDICAPES - MAISON PIERRE LAGOURGUE	97490	Qualité de vie au travail et prévention de la pénibilité au travail	03/10/2019	Accord	SI
314	ASSOCIATION ADULTES JEUNES HANDICAPES	97491	La négociation annuelle obligatoire sur les autres thématiques	21/01/2020	Accord	SI

Annexe 4 : nombre de textes soumis à l'avis de la CNA en 2020

CNA	TOTAL ACCORDS			**ACCORDS NATIONAUX**			**ACCORDS LOCAUX**			*dont PEPA*		
	examinés	Agréés	non agréés	examinés	agréés	non agréés	examinés	agréés	non agréés	*examinés*	*agréés*	*non agréés*
30-janv	22	21	1	0	0	0	22	21	1	*1*	*0*	*1*
24-févr	17	15	2	3	3	0	14	12	2	*2*	*2*	*0*
16-avr	25	24	1	1	1	0	24	23	1	*16*	*16*	*0*
18-juin	22	22	0	0	0	0	22	22	0	*14*	*13*	*1*
30-juil	24	22	2	0	0	0	24	22	2	*16*	*14*	*2*
17-sept	24	17	7	4	4	0	20	13	7	*11*	*7*	*4*
15-oct	47	32	15	2	2	0	45	30	15	*29*	*12*	*17*
12-nov	1	0	1	1	0	1	0	0	0	*0*	*0*	*0*
19-nov	18	17	1	5	5	0	13	12	1	*7*	*7*	*0*
10-déc	29	23	6	4	4	0	25	19	6	*17*	*12*	*5*
22-déc	9	7	2	1	1	0	8	6	2	5	*4*	*1*
TOTAUX	**238**	**200**	**38**	**21**	**20**	**1**	**217**	**180**	**37**	***118***	***87***	***31***

Pour rappel (cf paragraphe 1-3-1), 10 accords locaux ont été agréés directement, sans passage en CNA, par arrêté du 25 mai 2020.

Annexe 5 : évolution des décisions d'agréments et de refus sur les 15 dernières années (2005-2020)

ANNEES	CONVENTIONS COLLECTIVES ET AVENANTS A CES CONVENTIONS					ACCORDS D'ETABLISSEMENTS OU CONVENTIONS COLLECTIVES LOCALES (hors accords "génération ou séniors", égalité professionnelle, prévention de la pénibilité)					TOTAUX
	avis favorables	%	avis défavorables	%	total	avis favorables	%	avis défavorables	%	total	
2005	41	77%	12	23%	53	66	63%	39	37%	105	**158**
2006	26	74%	9	26%	35	96	82%	21	18%	117	**152**
2007	31	74%	11	26%	42	77	75%	26	25%	103	**145**
2008	23	77%	7	23%	30	75	55%	62	45%	137	**167**
2009	28	100%	0	0%	28	80	72%	31	28%	111	**139**
2010	22	92%	2	8%	24	92	83%	19	17%	111	**135**
2011	47	100%	0	0%	47	123	72%	48	28%	171	**218**
2012	4	67%	2	33%	6	215	88%	28	12%	243	**249**
2013	15	65%	8	35%	23	245	92%	20	8%	265	**288**
2014	29	97%	1	3%	30	182	85%	32	15%	214	**244**
2015	26	90%	3	10%	29	189	87%	28	13%	217	**246**
2016	17	77%	5	23%	22	170	76%	55	24%	225	**247**
2017	22	79%	6	21%	28	88	73%	33	27%	121	**149**
2018	22	100%	0	0%	22	83	66%	21	24%	104	**126**
2019	25	89%	3	11%	28	409	83%	58	17%	467	**495**
2020	20	95%	1	5%	21	180	83%	37	17%	217	**238**

A partir de 2015, il faut ajouter les accords locaux agréés par décision implicite suite à une instruction via la procédure "silence vaut acceptation" : 314 en 2020.